



Conditions météorologiques : neige et circulation

- Seine-Maritime. Autoroutes A28 et A29 : circulation difficile, le point sur la situation (Courrier Cauchois)
- Neige : "On a peur de rester là, bloqué", Sophie a passé près de six heures à l'arrêt sur l'autoroute A28 (France Bleu)
- Neige en Normandie : à bord d'une saleuse avec les agents de la DIRNO (France Bleu)
- Météo : sur les routes de Seine-Maritime, ils luttent contre la neige et le verglas (Paris Normandie)
- Neige et verglas : vigilance orange en Seine-Maritime et dans l'Eure, circulation compliquée sur les routes (France Bleu)
- La neige, cauchemar des automobilistes autour du Havre : « Si j'avais su, je serais restée chez moi » (76 actu)
- "Par endroits, la piste cyclable n'est pas salée" : en deux-roues, attention aux glissades dans l'agglomération rouennaise (France 3)

Sécurité

- Plusieurs centaines de kilos de cocaïne saisies dans le port du Havre, quelques jours avant Noël (Ouest France)
- 11 millions d'euros de cocaïne saisis au port du Havre dans un camion volé : les gendarmes surveillaient les narcotrafiquants depuis cinq mois (France 3)
- Narcotrafic : près de 350 kilos de cocaïne découverts dans un conteneur sur le port du Havre (76 actu)
- Le Havre. Trafic de cocaïne sur le port : trois personnes interpellées après des mois d'enquête (Paris Normandie)
- Rouen. Le salon de massage cachait tout autre chose et doit fermer ses portes (Courrier Cauchois)
- Un salon de massage aux activités "illégales" doit fermer ses portes à Rouen (France 3)
- Malgré le verglas et la neige, il se lance dans une course-poursuite avec la police à Saint-Étienne-du-Rouvray (76 actu)
- Près de Rouen, la balle d'un chasseur termine dans la fenêtre d'une habitation (76 actu)
- Près du Havre : coups de poing, coup de tête : il frappe un chien puis un policier (Paris Normandie)
- Maintenu et frappé au sol : un policier de la BAC blessé à Dieppe (Paris Normandie)
- Au Havre, quatre jeunes placés en garde à vue pour détention de protoxyde d'azote (Paris Normandie)

Collectivités locales et équipements publics

- Déneigement des rues au Havre : comment ça se passe et quelles sont les obligations de la Ville ? (76 actu)
- Neige à Rouen. La mairie de Rouen fait-elle des économies sur le sel pour les routes ? La CGT s'alarme (76 actu)
- Les habitants désertent-ils l'agglo d'Elbeuf ? La réponse avec les chiffres du dernier recensement (Le journal d'elbeuf)
- Près de Rouen : cette commune écope d'une amende suite à des infractions commises sur un de ses chantiers (Le Journal d'Elbeuf)

Politique

- Municipales 2026 à Quiberville : pour Karine Duriez, "il y a moyen de redynamiser la commune un peu plus" (76 actu)
- Municipales 2026 : à Veules-les-Roses, Yves Tasse veut « maintenir les services publics » (Paris Normandie)
- Municipales 2026. À Forges-les-Eaux, la maire Christine Lesueur officialise sa candidature (Paris Normandie)
- « Bardouville 2026 » propose un mode de gouvernance collégial pour les élections municipales (Paris Normandie)
- À 85 ans, Jacques Niel, maire de Saint-Jean-du-Cardonnay, ne briguera pas de neuvième mandat (Paris Normandie)
- Municipales 2026 : le Front populaire havrais lance un appel à l'union de la gauche (Paris Normandie)

Éolien

- Le préfet avait refusé l'extension d'un parc éolien près de Cany-Barville, il est débouté en appel ! (Paris Normandie)

Économie et vie des entreprises

- Glass Vallée : «Personne ne restera sur le carreau» (Gazette de Normandie)

Agriculture

- Jeunes agriculteurs : le blocage du pont de Normandie reporté au 10 janvier 2026 (Paris Normandie)

Santé

- Dix jours de grève pour les médecins normands : comment consulter et quelles sont leurs revendications ? (Paris Normandie)

Acteurs publics

- Jérôme Filippini sera le prochain directeur de l'Institut national du service public
- Fonction publique : l'ambition d'une grande loi remplacée par des mesures urgentes
- L'exécutif officialise diverses mesures de simplification du code de la commande publique

Seine-Maritime. Autoroutes A28 et A29 : circulation difficile, le point sur la situation

Adrien Verger

3–4 minutes

[La perturbation neigeuse](#) annoncée dimanche devait initialement concerner principalement l'ouest de la Seine-Maritime. Finalement, les averses de neige ont touché l'ensemble du département dès la matinée de ce lundi, provoquant de nombreux ralentissements et blocages sur les routes, malgré les opérations de salage préventif engagées dès dimanche soir. Les difficultés ont été particulièrement marquées sur les autoroutes A28 et A29.

De fortes perturbations sur l'A28 et l'A29

En début d'après-midi, la situation s'est nettement dégradée sur l'autoroute A28, dans le sens Abbeville – Rouen. Plusieurs poids lourds se sont retrouvés bloqués en travers des voies, empêchant toute circulation des véhicules légers, immobilisés derrière eux. Des ralentissements importants ont également été observés sur l'A29.

Priorité au dégagement des axes routiers

La priorité des services de l'Etat est de rétablir au plus vite la circulation, en particulier pour les voitures. Cette opération mobilise le gestionnaire autoroutier, les forces de l'ordre et l'ensemble des intervenants concernés. Des dépanneurs spécialisés pour les poids lourds sont actuellement à l'œuvre afin de dégager les véhicules immobilisés, tandis que les sapeurs-pompiers poursuivent le traitement des chaussées.

Une circulation encore délicate malgré les améliorations

Après avoir été totalement bloquée dans la matinée, l'A28 dans le sens Rouen – Abbeville est de nouveau praticable. Toutefois, à 15h, le secteur de la jonction A28/A29 enregistrait encore près de 8

kilomètres de ralentissements dans le sens Somme – Normandie. Les opérations de déblocage se poursuivent et il est conseillé aux automobilistes d'emprunter l'A28 en direction d'Abbeville pour éviter la zone.

Transports scolaires suspendus et poids lourds interdits

Compte tenu de la situation, [la suspension des transports scolaires est maintenue pour la journée de mardi](#). L'interdiction de circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes reste également en vigueur sur l'ensemble des axes routiers de la Seine-Maritime, afin de limiter les risques d'accidents et de nouveaux blocages.

Appel à la prudence face au gel attendu

La fin de l'épisode neigeux est annoncée aux alentours de 16h. Elle sera suivie d'une chute des températures, pouvant atteindre -4°C, favorisant l'apparition de gel et de verglas. Le préfet de la Seine-Maritime appelle l'ensemble des usagers de la route à la plus grande prudence et à limiter ou reporter leurs déplacements autant que possible. Les services de l'Etat restent pleinement mobilisés afin de sécuriser les axes prioritaires, assister les usagers et garantir la continuité des services essentiels.

Neige : "On a peur de rester là, bloqué", Sophie a passé près de six heures à l'arrêt sur l'autoroute A28 - ICI

Charlotte Coutard

5-7 minutes

Plusieurs kilomètres de bouchons ont été constatés sur l'autoroute A28. © Radio France - Christine Wurtz

Publié le lundi 5 janvier 2026 à 21:02

À l'arrêt, pendant près de six heures, sur l'autoroute A28, en Seine-Maritime : Sophie fait partie des automobilistes qui ont été bloqués en raison de la neige ce lundi 5 janvier 2026. Des camions ont glissé et se sont retrouvés en travers des voies, empêchant la circulation.

"Je ne le souhaite à personne, ce n'est franchement pas drôle", confie Sophie Prévot, une habitante de Pont-de-Metz près d'Amiens dans la Somme. Ce lundi 5 janvier 2026, elle a passé près de six heures à l'arrêt dans sa voiture sur l'autoroute dans le nord de la Seine-Maritime, placée en vigilance orange, à cause de la neige.

Des kilomètres de bouchons se sont formés sur l'autoroute A28, entre Rouen et Abbeville, mais aussi sur l'A29 vers Amiens, les deux autoroutes se croisant aux alentours de Neufchâtel-en-Bray. Des poids-lourds ont glissé et ont bloqué les voies. À 15h, le blocage de l'A28 occasionnait 8 km de ralentissements à la jonction de l'A28/A29, indique la préfecture de la Seine-Maritime.

Bloquée entre 9h et 15h30

Sophie Prévot travaille au château de Mesnière-en-Bray, elle est partie de chez elle à 7h45 ce lundi et a pris l'autoroute près d'Amiens. Elle s'est retrouvée bloquée en Seine-Maritime à trois kilomètres de l'embranchement A28 / A29, à 9h du matin. Elle n'a pas avancé jusqu'à 15h30, totalement l'arrêt dans sa voiture, sans nourriture et sans eau, et sans pouvoir aller aux toilettes.

"Au début on se dit que ça va avancer, on attend patiemment. Et

puis au bout de 2h30 / 3h, on se dit qu'être totalement à l'arrêt, ça devient assez lassant. En plus, on voit la neige tomber, donc on a qu'une seule hâte, c'est de pouvoir avancer un petit peu parce qu'on a peur de rester là, bloqué et de voir la neige tomber, on voit que le sol se recouvrir peu à peu de neige", raconte Sophie à ICI Normandie. "Des collègues m'ont appelée en disant 'tu es toujours bloquée ?' et oui, j'espère pouvoir avancer parce que je n'ai pas l'intention de dormir dans la voiture. Je pensais que ça allait s'éterniser. Et puis après on a commencé à avancer, tout doucement. Les gendarmes nous faisaient passer sur les voies secondaires", poursuit-elle. Sophie Prevot doit rentrer chez elle près d'Amiens jeudi après-midi. Elle espère que d'ici là, la neige aura fondu.

Des camions stockés

À 17h30 ce lundi, la circulation était de nouveau fluide sur l'A28 dans le sens Abbeville-Rouen indique la préfecture de la Seine-Maritime. Les poids-lourds qui bloquaient les voies ont été pris en charge par des sociétés de dépannage et les chaussées ont été traitées. Les voitures ont pu reprendre la route en milieu d'après-midi.

Le préfet de la Seine-Maritime a pris un arrêté : la circulation des camions de plus de 7,5 tonnes est totalement interdite dans le département. Les poids-lourds stationnés sur les aires de stockage y resteront tant que l'arrêté d'interdiction de circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes ne sera pas levé, en fonction des conditions météorologiques. Quelques dizaines de poids-lourds était ce lundi soir toujours à l'arrêt sur une voie de l'A28 et de l'A29, juste après la gare de péage de Cottévrard, dans le sens Abbeville-Rouen.

- [Accidents de la route](#)
- [Neige](#)

VOTRE AVIS - En vue des élections municipales de mars 2026, ICI lance un grand cycle de consultations et propose tous les mois un questionnaire thématique afin de comprendre les attentes et les rapports des citoyens avec leurs maires, leurs communes.

Pour afficher ce contenu Odoxa, vous devez accepter les cookies
Mesure d'audience et web analyse.

Ces cookies permettent d'obtenir des statistiques d'audience sur nos offres afin d'optimiser son ergonomie, sa navigation et ses contenus.

Neige en Normandie : à bord d'une saleuse avec les agents de la DIRNO - ICI

4-6 minutes

Richard et Kévin, deux agents du centre d'entretien et d'intervention de la DIRNO, à Isneauville. © Radio France - Christine Wurtz

Diffusé le mardi 6 janvier 2026 à 7:31

Publié le mardi 6 janvier 2026 à 7:31

Les agents de la Direction interrégionale Nord-Ouest sont très sollicités depuis le début de l'épisode neigeux en Normandie. ICI Normandie a embarqué à bord de l'une des trois saleuses du centre d'Isneauville, qui entretient et sécurise une soixantaine de kilomètres de routes au nord de Rouen.

Les agents de la DIRNO, la **Direction interdépartementale des routes Nord-Ouest** sont très sollicités depuis le début de l'épisode neigeux en Normandie. Ils sont près de 600 agents dans les 11 départements que gère la DIRNO, dont **300 agents de terrain** qui travaillent tous les jours, 24 heures sur 24, à l'entretien des routes et à la sécurité des automobilistes.

Et l'activité est particulièrement importante depuis les premières chutes de neige ce lundi 5 janvier 2026. Au **centre d'entretien et d'intervention d'Isneauville**, qui gère une partie de l'A28, la RN28, et la RN31, soit environ 60 kilomètres de routes, les trois saleuses tournent à plein régime.

À Isneauville, **450 tonnes de sel ont été stockées et 3000 litres de saumure** sont prêts en permanence pour faire face aux intempéries depuis le mois de novembre. ICI Normandie a embarqué à bord de l'un des engins de déneigement du CEI, en compagnie de Richard et de Kévin, deux agents de la DIRNO. Gilets orange sur le dos, très concentrés sur la route que l'on distingue à peine sous la neige, Richard et Kévin ont pour mission de déneiger et de saler la chaussée depuis le pont Mathilde à Rouen, jusqu'à la jonction entre l'A28 et l'A29, dans le Pays-de-Bray. À bord de leur camion, 10 tonnes de sel et de saumure, pour traiter une cinquantaine de kilomètres de route. Devant leur engin,

une lame de déneigement en caoutchouc pour dégager la neige. À l'arrière, **un dispositif pour projeter la "bouillie de sel" sur la route**, très efficace pour faire fondre la neige. La priorité, c'est de dégager la voie de droite sur les grands axes, avant de traiter les bretelles d'entrée et de sortie.

Rappelons que les saleuses ne doivent pas rouler à plus de 50 kilomètres à l'heure pour être efficaces, et que les automobilistes ont **interdiction de les doubler** lorsqu'elles sont en action de déneigement, pour leur sécurité et celle des agents.

- [Isneauville](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)
- [Neige](#)
- [Info trafic – Circulation routière](#)
- [Hiver](#)

VOTRE AVIS - En vue des élections municipales de mars 2026, ICI lance un grand cycle de consultations et propose tous les mois un questionnaire thématique afin de comprendre les attentes et les rapports des citoyens avec leurs maires, leurs communes.

Les épisodes de l'émission : L'info d'ici, ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure)

Passer la section

Une grève massive des médecins généralistes annoncée ce lundi 5 janvier

Sur le même thème

Passer la section

- Plus d'une semaine après la mort de Killian, dans l'Eure, ses obsèques seront célébrées ce vendredi. Un drame qui endeuille toute la profession, de plus en plus confrontée aux incivilités, insultes, agression et aux comportements dangereux des automobilistes.
- La Seine-Maritime et l'Eure sont en vigilance orange à la neige et au verglas ce lundi. Sur la côte seinomarine, il a commencé à neiger dans la nuit de ce dimanche à ce lundi, depuis la mi-journée dans l'Eure.

Il y a 13h

- La Seine-Maritime et l'Eure sont placés à partir de ce vendredi 21

Météo : sur les routes de Seine-Maritime, ils luttent contre la neige et le verglas

Violaine Gargala

5-6 minutes

Depuis le début de l'épisode de neige et verglas que connaît le territoire, les agents du service des routes du Département sont à pied d'œuvre pour rendre les axes plus sûrs.



Publié: 5 Janvier 2026 à 18h37 Temps de lecture: 1 min

Son passage fait quasiment place nette. La neige est envoyée sur le bas-côté et du sel est dispersé sur la chaussée. Depuis lundi 5 janvier 2026 dans la nuit, ce camion ne cesse ses allées et venues sur les routes départementales. Car depuis le déclenchement de [la vigilance orange](#) neige-verglas, le service des routes du Département de la Seine-Maritime est sur le terrain en continu pour déneiger et saler.

Mobilisation 24 h/24

Au volant, Cédric Lefevre reste vigilant aux conditions de circulation. « *Je travaille à la direction des routes depuis sept ans. Et depuis mon premier hiver, je n'avais pas vu autant de neige* », commente toutefois l'agent qui travaille au centre d'exploitation de La Neuville-chant-d'Oisel, à l'est de Rouen. Il y en a une trentaine répartis sur tout le département, qui gère chacun une centaine de kilomètres.

Lors du service hivernal de mi-novembre à mi-mars, « *nous avons une astreinte 24/24 heures et 7/7 jours, ce qui représente 96 agents chaque semaine, et qui intervient en dehors des horaires des équipes de jour* », explique le directeur des routes de Seine-Maritime, Franck Invernizzi. Il ajoute : « *Notre engagement est de faire une rotation complète des 100 km en quatre heures* ». Ainsi

en cas d'intempéries, la direction des routes peut rendre la circulation viable « *sur maximum 2 900 kilomètres de routes départementales* », soit environ la moitié.

Axes prioritaires

« On intervient d'abord sur les routes prioritaires où il y a le trafic le plus important. Le réseau secondaire on le traite seulement quand on est sûr d'avoir des conditions optimales sur le premier. C'est pour cela que parfois les gens ne comprennent pas pourquoi certaines routes départementales ne sont pas dégagées », détaille Jimmi Conan, responsable du centre d'exploitation de La Neuville-Chant-d'Oisel, en présentant une carte de son territoire qui s'étend à l'Est de la Métropole rouennaise.

Tôt dans la nuit de lundi, les routes [ont été salées](#). Puis déneigées au cours de la journée. Là encore, d'abord les plus importantes. Cet après-midi, Cédric Lefevre et Franck Courcelle ont pris la direction de la D7, qui relie la N31 à Préaux. La neige sur cette route n'avait pas encore été raclée. Après un premier passage pour cela, les deux agents repassent afin de saler la route.

Car les prévisions météorologiques annoncent un risque de pluie dans la première partie de nuit de lundi à mardi pouvant créer du verglas – la vigilance orange [est maintenue](#) jusqu'à mardi 10 h. Pour anticiper et élaborer un plan d'action, la direction des routes s'appuie sur les données transmises par Météo France et qui concernent une quinzaine d'endroits en Seine-Maritime. Même si ce type d'épisode météorologique est « *exceptionnel, tout est prévu* », souligne Franck Invernizzi dont le service et les agents devraient être encore fortement mobilisés jusqu'à mercredi.

Lire aussi

[Aguinettes : le retour d'une tradition dans les boulangeries de l'agglomération de Rouen](#)

[Le bateau Le Français sous la neige de Rouen avant de s'ouvrir aux visites](#)

[Près de Rouen, une rentrée en janvier dans la nouvelle école à 12 millions d'euros](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[La Neuville-Chant-d'Oisel \(Seine-Maritime\)](#) [Seine-Maritime](#)

Contenus sponsorisés

[Rouen](#)

DIRECT - Neige et verglas : vigilance orange en Seine-Maritime et dans l'Eure, circulation compliquée sur les routes - ICI

Sixtine Lys , Lila Lefebvre

7-9 minutes

La RD 6015, à l'est du Havre, ce lundi (photo d'illustration). © Maxppp - Quentin Déhais

Publié le mardi 6 janvier 2026 à 5:02 Mis à jour le mardi 6 janvier 2026 à 8:15

La Seine-Maritime et l'Eure sont toujours en vigilance orange neige-verglas ce mardi 6 janvier. Les conditions de circulation sont très compliquées en ce début de matinée, avec beaucoup de verglas et des brouillards givrants. Suivez la situation en direct avec ICI Normandie.

[La vigilance est toujours maintenue ce mardi matin en Seine-Maritime et dans l'Eure](#). Les deux départements sont en alerte orange neige-verglas jusqu'à au moins 10h. Les [importantes chutes de neige de ce lundi](#) ont progressivement diminué au fil de la journée, mais **les températures négatives engendrent un fort risque de verglas** ce mardi. Le thermomètre est passé en dessous des moins 13 degrés dans le Pays de Bray, dans la nuit de lundi à mardi. Les conditions de circulation sont donc très compliquées dans les deux départements avec également des brouillards givrants. Suivez la situation en direct avec ICI Normandie.

L'essentiel

- **La Seine-Maritime et l'Eure sont toujours en vigilance orange neige-verglas**
- **Les transports scolaires sont à l'arrêt dans les deux départements**
- **Les conditions de circulation sont très compliquées en raison du verglas.**

Selon Météo France et les auditeurs de ICI Normandie ont rescencées jusqu'à -13 degrés à Forges-les-Eaux à 7 heures (Seine-Maritime). À 4 heures, on comptabilisait -7 degrés à Rouen, -3 au Havre, -6 à Évreux, -8 à Louviers et Notre-Dame-de-Bliquetuit. Nos équipes ont constaté des chaussées et des trottoirs extrêmement glissants.

Beaucoup de verglas en Seine-Maritime

"*La situation est inédite*", nous a indiqué le département de la Seine-Maritime, à 5 heures. "*C'est **une mer de glace** sur le réseau principal comme secondaire*". Les saleuses tournent depuis 22h00 ce lundi, celles de la côte sont même venues en renfort dans les terres mais ça reste très compliqué dans tout le département, en particulier autour de Bolbec et dans le Pays de Bray.

"*Le sel est pour l'instant posé sur la glace*", nous glissent encore les services du département qui vous appellent d'ailleurs à ne rouler qu'à droite sur les voies rapides, ça n'a pas été salé sur la voie de gauche.

Bison Futé indique que la circulation est "*délicate*" sur l'ensemble des axes principaux : A13, A28, A29, A151, A150, A131, N31.

À 8 heures on dénombre seulement deux accidents de voiture sans gravité dans le département de la Seine-Maritime.

Des brouillards givrants dans l'Eure

Dans l'Eure, les axes principaux sont "*plutôt corrects*", se félicitent les services du département qui ne peuvent pas en dire autant du réseau secondaire "*très glissant, en particulier les ouvrages d'art et les ronds-points qui sont de vraies patinoires*". Mais les autorités, tout comme les automobilistes, alertent sur **d'importants brouillards, parfois givrants**.

Bison Futé indique que la circulation est "*délicate*" sur l'ensemble de l'A13, sur Waze, de nombreux automobilistes y signalent des brouillards parfois givrants depuis minuit, ce mardi.

À 8 heures, on ne remonte aucun accident de circulation significatif dans l'Eure.

Interdiction de circulation pour les plus de 7,5 tonnes

La préfecture de la Seine-Maritime avait anticipé l'événement en interdisant la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes sur les principaux axes routiers ce lundi. [Face au non-respect de cette mesure](#), les préfets de la Seine-Maritime et de l'Eure ont décidé ce

lundi midi d'interdire la circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes sur l'ensemble du réseau routier jusqu'à nouvel ordre. **Des zones de stockage sont mises en place** pour les poids lourds supérieurs à 7,5 tonnes dans tout le quart nord-ouest de la France.

Les transports scolaires suspendus dans la région

Ce lundi, la Région Normandie a suspendu la circulation des lignes de transports scolaires dans l'ensemble des départements normands. Les lignes commerciales Nomad sont également suspendues dans les quatre départements placés en vigilance orange. La mesure est étendue ce mardi, indique la région dans un communiqué.

Certaines communautés d'agglomération ont également pris cette mesure comme à Caux Seine Agglo, Dieppe Maritime, et Évreux. Dans ces communes les services de transport à la demande et les lignes transurbaines sont également à l'arrêt ce mardi.

Pour afficher ce contenu X (anciennement Twitter), vous devez accepter les cookies **Réseaux Sociaux**.

Ces cookies permettent de partager ou réagir directement sur les réseaux sociaux auxquels vous êtes connectés ou d'intégrer du contenu initialement posté sur ces réseaux sociaux. Ils permettent aussi aux réseaux sociaux d'utiliser vos visites sur nos sites et applications à des fins de personnalisation et de ciblage publicitaire.

Les bus à l'arrêt dans la plupart des villes

Si vous prenez le bus pour aller au travail ou à un rendez-vous, vous pourriez attendre longtemps à l'arrêt de bus. Au Havre, le réseau LiA indique ce mardi matin que seuls les trams et le funiculaire circulent normalement, une partie des lignes de bus sont supprimées, les autres ont réduit leur trajet.

À Rouen, le réseau Astuce indique que les bus fonctionnent en ville, mais que les lignes en direction des secteurs plus ruraux de la métropole sont à l'arrêt toute la journée. À Évreux, après une interruption totale des transports en commun ce lundi 5, les bus reprennent ce mardi, sauf les lignes interrurbaines et les services de transports à la demande.

- [Météo-France](#)
- [Neige](#)
- [Alerte météo](#)
- [Intempéries](#)

La neige, cauchemar des automobilistes autour du Havre : « Si j'avais su, je serais restée chez moi »

5–6 minutes

Au Havre, mais surtout dans les communes en périphérie, de nombreux automobilistes ont connu des difficultés liées à la neige ce lundi 5 janvier 2026.

Sur le même thème

[Accident](#)

[Météo France](#)

[Neige](#)

Article réservé aux abonnés



Céline et son mari ont été bloqués plus de 2 h 30 sur la route nationale entre Gonfreville-l'Orcher et Le Havre (©Photo transmise)

Par [Louise Boutard](#) Publié le 6 janv. 2026 à 7h14

Deux heures pour relier [Montivilliers](#) au [Havre](#). En cause : la [neige tombée ce lundi 5 janvier 2026](#) dès le petit matin en Seine-Maritime. Un motif de réjouissance pour certains, mais aussi un **cauchemar lorsqu'il s'agit de prendre la route...** Récits.

Côte d'Ingouville impraticable

Clélia, est partie à 7h50 de son domicile à Montivilliers. Elle est arrivée à son travail au Havre après 10h. « Je suis passée par la ville haute, explique-t-elle, plus lasse qu'agacée. **La côte d'Ingouville était très sale, impraticable.** » Heureusement pour elle, ce retard n'a posé aucun problème. Un collègue habitant plus loin dans la campagne a même fait le choix de ne pas se déplacer.

D'ailleurs, Clélia n'était pas la seule à se retrouver en difficulté autour de la côte d'Ingouville. [Un bus s'est retrouvé bloqué rue de Constadt](#), sans compter la descente dangereuse. Les automobilistes n'étaient pas les seuls impactés. Bérangère a voulu prendre les transports en commun pour se rendre au travail.

Malheureusement Lia avait donné la consigne de stopper les bus. Du coup je me suis retrouvée stoppée en haut de la côte d'Ingouville. J'ai dû me rendre à pied à mon travail. J'ai pu voir des véhicules à l'arrêt dans la montée.

Faire demi-tour quand c'est possible

Plus loin du centre-ville, les problèmes étaient même décuplés. Certaines rues, notamment les fortes pentes étaient ainsi impraticables. La côte de l'Estuaire a été barrée à Gonfreville-l'Orcher. L'hôpital Monod a également appelé à venir **uniquement si nécessaire** et à laisser la priorité aux urgences.

« En venant du Havre sur Gonfreville, il y avait des voitures sur le côté, je n'ai pas vu d'accident mais les voitures faisaient demi-tour en voyant que tout était bloqué », relate une internaute. Une commerçante travaillant au Havre nous raconte aussi avoir fait le choix de rester chez elle en zone rurale, pour « être plus prudente ».

De son côté, Céline Franceschini aurait bien aimé avoir la possibilité de faire demi-tour. Cette Havraise a été bloquée sur la RN15 pendant plus de deux heures trente avec son mari.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

J'ai appelé Gonfreville-l'Orcher qui me dit que ça ne les concernent pas. On m'a renvoyé vers Le Havre qui me renvoie à nouveau vers Gonfreville-l'Orcher et de là, vers Montivilliers. Eux m'ont dit que la sableuse était bloquée aussi.





Au Havre, la neige est tombée ce lundi 5 janvier 2026, dès le matin de ce jour de rentrée après les vacances scolaires. (©LB/76actu)

Ces appels, elle les a passés vers 11 h 30. Une heure plus tard, sa voiture est toujours à l'arrêt. « **Si j'avais su, je serais restée chez moi.** Certains commencent à dévisser les barrières de protection pour qu'on puisse faire demi-tour. On a faim, mais surtout on a soif, **on ne pensait pas partir aussi longtemps.** Devant moi, il y a une voiture **avec un enfant de 1 an.** Le monsieur ne sait plus quoi faire et on n'a aucune information. »

À Épouville, une seule route permettait de circuler vers Montivilliers ou Le Havre. « **Il y a des voitures en panne, des voitures dans le fossé,** nous raconte Josiane Brachtendorf. Et ça fait des heures que les gens sont dans leurs voitures bloqués. **Heureusement, beaucoup de personnes des pavillons sont venues dégager** les voitures avec des pelles. Et les pousser. Pour éviter le gros bouchon, qui **malheureusement a duré des heures.** »

Suivez l'actualité du Havre sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

"Par endroits, la piste cyclable n'est pas salée" : en deux-roues, attention aux glissades dans l'agglomération rouennaise

Écrit par Medhi Weber

5-7 minutes

Après plusieurs jours d'un mercure qui flirte avec les zéro degrés, la neige et le verglas se sont invités sur nos routes. Dans la métropole rouennaise, la circulation est donc compliquée, en particulier pour les vélos et trottinettes. Explications.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

"C'est difficile. On ne voit pas grand-chose, et je pensais que les pistes allaient être plus dégagées que ça." Ce lundi 5 janvier au matin, cette utilisatrice de trottinette électrique a donc décidé "d'y aller doucement" pour éviter tout accident.

Car avec la neige qui tombe depuis déjà plusieurs jours, certaines pistes cyclables sont couvertes de blanc ou même verglacées.

[A Rouen, certaines pistes cyclables sont en partie couvertes d'une fine pellicule blanche, ou même de plaques de verglas. • © Olivier Flavien](#)

"Par certains endroits, la piste n'est pas salée, donc je suis obligé de passer sur la route, glisse cet autre usager en deux-roues. On se fait quelques frayeurs, mais bon c'est un peu le risque de sortir en trottinette par ce temps-là."

Alors comment expliquer que toutes les pistes cyclables ne soient pas salées systématiquement comme les axes routiers ? Un cycliste rencontré dans la métropole a sa petite idée : "Les pistes

qui ne sont pas sur les artères principales ne sont pas trop entretenues."

[Manuel Araujo est le directeur des espaces publics de la métropole de Rouen • © Olivier Flavien](#)

Manuel De Araujo, directeur des espaces publics et naturels de la Métropole Rouen Normandie, confirme.

Nous avons, 260 kilomètres de voiries, 20 kilomètres de voiries piétonnes mais aussi les pistes cyclables qui viennent s'ajouter. On essaye d'être partout. Mais on ne peut pas l'être, c'est sûr. On a des pistes cyclables dites structurantes qu'on va faire en priorité par rapport aux autres.

Manuel De Araujo, Directeur des espaces publics et naturels de la Métropole Rouen Normandie

Pourtant, ce ne sont pas les moyens qui manquent, assure le fonctionnaire. Avec *"plus de 20 personnes mobilisées sur notre ville, huit véhicules, dont quatre poids lourds et quatre véhicules légers, tous équipés de saleuses"*.

Des opérations que nos journalistes reporters, Stéphane Gérardin et Olivier Flavien, ont pu suivre ce lundi 5 janvier.

durée de la vidéo : 00h02mn14s



Reportage réalisé le lundi 5 janvier 2026 • ©Stéphane Gérardin, Olivier Flavien

Des équipes mobilisées depuis ce week-end avec des systèmes de roulement leur permettant de travailler nuit et jour. Ce dimanche 4 janvier, les opérations ont commencé dès 20 heures et se sont étendues pour toute la nuit.

[Voici l'une des saleuses de la métropole de Rouen. • © Olivier Flavien](#)

Mais pour les pistes cyclables, comme pour les axes routiers et

piétons, la métropole met en place un système de priorisation lors de l'activation du plan hivernal : les ponts, le Mont Gargan ou encore la côte de Neufchâtel. *"Là où il y a le plus de trafic"*, précise Manuel De Araujo.

L'autre problématique, c'est que ces derniers jours, la métropole a connu plusieurs épisodes neigeux. Alors il faudrait repasser aux mêmes endroits, sur les mêmes pistes cyclables pour débayer à nouveau.

Ce qui n'est pas toujours possible au vu de la totalité du réseau à couvrir. *"On ne pourra jamais traiter 100% du territoire de façon convenable"*, admet le directeur des espaces publics.

[Les espaces piétons et cyclables sont plus difficiles à débayer et saler.](#) • © Olivier Flavien

Alors pour Manuel de Araujo, il faut s'adapter à la situation : *"Le conseil que l'on peut donner à chacun, que l'on soit piéton, cycliste ou automobiliste, c'est que lorsque l'on a des conditions comme celles-ci, nous devons adapter nos déplacements."*

Concrètement, avec cette météo hivernale, reportez les déplacements qui peuvent attendre, et préférez les transports en commun au vélo ou à la trottinette.

Dans le cas contraire, équipez-vous en conséquence (casque de sécurité avec visière, lumières pour voir et être vue etc...) et adoptez une conduite plus prudente : vitesse réduite, pas de freinage brusque et vigilance accrue dans les virages.

Avec Stéphane Gérain et Olivier Flavien

Plusieurs centaines de kilos de cocaïne saisies dans le port du Havre, quelques jours avant Noël

Milan *DERRIEN*.

7–9 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Le parquet de Lille (Nord) annonce, lundi 5 janvier 2026, une saisie de 346 kg de cocaïne dans le port du Havre (Seine-Maritime), le 23 décembre 2025. La valeur de la drogue interceptée est estimée à plus de dix millions d'euros.



Une partie du port du Havre (Seine-Maritime), le 6 novembre 2015.
| STÉPHANE GEUFROI / ARCHIVES OUEST-FRANCE

Publié le 05/01/2026 à 14h16

Découverte importante [dans le port du Havre \(Seine-Maritime\)](#), quelques jours avant Noël. Le parquet de Lille (Nord) indique dans un communiqué de presse, diffusé lundi 5 janvier 2026, une grosse saisie de cocaïne.

« Neuf ballots de cocaïne d'une contenance d'environ 38 kg chacun, soit un total de 346 kg, représentant une valeur de revente de plus de 11 millions d'euros au prix de gros », précise Samuel Finielz, procureur de la République de Lille.

Lire aussi : [Narcotrafic : trois questions sur le nouveau parquet anti drogues qui entre en fonction ce lundi](#)

Un tracteur routier volé

Cette découverte s'est faite sur le temps long. L'affaire démarre le 20 août 2025, quand la section de recherches de la gendarmerie de Rouen trouve un tracteur routier dont le vol avait été signalé par une société de transport de Bretagne.

Faussement immatriculé, camouflé dans un hangar agricole, l'engin était utilisé « **pour accéder aux emprises ciblées par les malfaiteurs et sur les terminaux portuaires du Havre, afin de commettre des vols de fret dans des conteneurs renfermant des marchandises à haute valeur ajoutée** ».

Lire aussi : [Le chef présumé d'un grand réseau de trafic de drogues en Normandie a été extradé vers la France et mis en examen](#)

Rapidement, les enquêteurs déterminent que les malfaiteurs cherchent à récupérer de la drogue.

Trois personnes mises en examen

Le 23 décembre 2025, la gendarmerie et l'Ofast (Office anti-stupéfiants) entament une opération judiciaire.

« **Vers 6 h 20, un tracteur routier se présentait à l'accès d'un terminal portuaire du Havre pour récupérer un conteneur réfrigéré contenant des produits de pêche. Le chauffeur du véhicule était interpellé puis placé en garde à vue à la sortie du terminal**, indique le communiqué. **Deux autres individus, œuvrant en qualité de logisticiens, étaient également interpellés le même jour, avec l'appui de la BRI de Rouen.** »

En radiographiant le conteneur, la douane détecte les neuf ballots de cocaïne. « **Le 26 décembre 2025, les trois personnes étaient mises en examen. Les mis en examen ont été placés en détention provisoire, l'un dès le 26 décembre, les deux autres à l'issue d'un débat différé s'étant tenu le 30 décembre 2025.** »

Ils devront répondre des faits de participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime, en l'espèce des vols en bande organisée, de recel de bien provenant d'un vol en bande organisée et de participation à une association de malfaiteurs en vue de commettre le crime d'importation de stupéfiants en bande organisée.

11 millions d'euros de cocaïne saisis au port du Havre dans un camion volé : les gendarmes surveillaient les narcotrafiquants depuis cinq mois

Écrit par Clémence Blanche

5-6 minutes

Trois personnes ont été mises en examen et placées en détention provisoire après une opération d'envergure menée par la section de recherches de la gendarmerie de Rouen et l'Office antistupéfiants, le 23 décembre 2025. Les malfaiteurs importaient de la cocaïne par conteneur via le port du Havre. Récit.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

23 décembre 2025, 6h20 du matin. C'est le grand jour de l'opération menée conjointement par l'Office antistupéfiants (OFAST) et la section de recherches de la gendarmerie de Rouen.

Un poids lourd se présente à l'accès d'un terminal portuaire du Havre afin de récupérer un conteneur réfrigéré contenant des produits de pêche... Une scène habituelle ? Pas cette fois.

Cela fait déjà cinq mois que les services de gendarmerie surveillent les malfaiteurs et ils ont de bonnes raisons de penser qu'ils se livrent à une importation de stupéfiants. La douane effectue une radiographie de la marchandise et leurs doutes se confirment rapidement.

[L'opération a eu lieu fin décembre 2025 au port du Havre \(Seine-Maritime\).](#) • © France Télévisions/Archives

Le camion cachait en effet neuf ballots de cocaïne d'environ 38 kg chacun, soit un total de 346 kg de poudre blanche.

Le butin représente une valeur de revente de plus de 11 millions d'euros au prix de gros, comme l'annonce le procureur de la République de Lille dans un communiqué, ce lundi 5 janvier 2026.

Tout commence le 20 août 2025, lorsque la section de recherche de la gendarmerie de Rouen retrouve la trace d'un tracteur routier (c'est-à-dire la tête d'un poids lourd) à Bonneville-Aptot, dans l'Eure. Il avait été précédemment volé dans une société de transport bretonne.

Les gendarmes découvrent notamment que ce véhicule est caché dans un hangar agricole et possède une fausse plaque d'immatriculation pour accéder aux terminaux portuaires du Havre en toute impunité, *"afin de commettre des vols de fret dans des conteneurs renfermant des marchandises à haute valeur ajoutée"*.

Une première information judiciaire contre X est ouverte le 4 novembre par le parquet judiciaire d'Évreux, pour participation à une association de malfaiteurs pour des vols en bande organisée, et recel de bien provenant d'un vol en bande organisée. Et les investigations mènent rapidement à un autre type de crime : les malfaiteurs importent en réalité des stupéfiants sur le sol normand.

Le 3 décembre 2025, [l'OFAST \(office antistupéfiants\)](#), est co-saisi de la poursuite des investigations avec la section de recherches de Rouen. Puis, le lendemain, c'est le juge d'instruction de la [JIRS \(Juridiction Inter-Régionale Spécialisée\) de Lille](#) qui reprend les rênes de l'enquête, compte tenu de la complexité des investigations à mener.

À la suite de l'opération du 23 décembre, le chauffeur du véhicule a été interpellé puis placé en garde à vue à la sortie du terminal. Deux autres logisticiens ont également été interpellés le même jour, avec l'appui de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de Rouen.

Trois jours plus tard, les trois personnes ont été mises en examen puis placées en détention provisoire. Les investigations se poursuivent actuellement sous l'autorité du juge d'instruction de la JIRS de Lille.

Cette opération est symptomatique de la hausse du narcotrafic en Normandie ces dernières années. Entre le port du Havre, devenu une véritable porte d'entrée de la cocaïne en France, et l'Île de France, la région est un territoire propice au trafic de stupéfiants : en 2024 plus de 10 tonnes ont été saisies sur le territoire. Un chiffre qui a doublé en un an.

Et pour le seul département de l'Eure, les verbalisations pour trafic de stupéfiants ont augmenté de 25 % l'année dernière. Le nombre

de mis en cause pour consommation de drogue a quant à lui augmenté de 6 % sur la même période.

C'est pourquoi le préfet de l'Eure, Charles Giusti, a présenté un plan de lutte contre le narcotrafic début décembre dernier. Car le crime organisé fait aussi des victimes : depuis juillet 2023 au moins six personnes ont perdu la vie en lien avec le narcotrafic dans le département, sans compter plusieurs tentatives d'homicides, séquestrations, et enlèvements.

Depuis la loi narcotrafic de juin 2025, [les préfets ont plus de pouvoir](#) pour agir contre les trafiquants. Le représentant de l'État dans l'Eure a par exemple interdit à 14 personnes de paraître sur des points de "*deal*" de drogue, depuis le mois de septembre.

Narcotrafic : près de 350 kilos de cocaïne découverts dans un conteneur sur le port du Havre

4-5 minutes

Fin 2025, près de 350 kilos de cocaïne ont été retrouvés dans un conteneur réfrigéré sur le port du Havre. Trois personnes ont été mises en examen.

Sur le même thème

[Drogue](#)

[Narcotrafiquants](#)

[Port du Havre](#)

Article réservé aux abonnés



Près de 350 kilos de cocaïne ont été retrouvés dans un conteneur sur le port du Havre. (©Le Courrier Vendéen)

Par [Eloïse Aubé](#) Publié le 5 janv. 2026 à 13h56

Après le démantèlement d'un [vaste trafic de stupéfiants](#) depuis Rouen en 2025, une autre affaire s'ajoute à la **lutte contre le narcotrafic**. Celle-ci puise ses origines dans l'Eure avant de s'achever au [Havre](#).

Récit.

Un tracteur dissimulé

Tout démarre le 20 août 2025, date à laquelle la section de recherches de la gendarmerie de Rouen **découvre sur la voie publique un tracteur** au niveau de la commune de Bonneville-sur-Aptot (Eure). Celui-ci a été **déclaré volé** par une société de transport originaire de Bretagne. Il avait été déplacé et caché dans un hangar agricole.

Par voie de communiqué la Jirs (Juridiction inter-régionale spécialisée), précise :

Il était faussement immatriculé pour accéder aux emprises ciblées par les malfaiteurs et sur les terminaux portuaires du Havre, afin de commettre des vols de fret dans des conteneurs renfermant des marchandises à haute valeur ajoutée.

Comprenez que tout avait été fait pour dissimuler l'origine du tracteur afin de commettre des délits. Le 4 novembre, une **information judiciaire** a été ouverte par le parquet d'Evreux contre X pour participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime et recel de bien provenant d'un vol en bande organisé.

C'est à la suite de ça que les chemins mènent à la cité Océane.

De la cocaïne cachée dans un conteneur de produits de pêche

En effet, les enquêteurs parviennent à faire le lien avec cette découverte et une volonté manifeste de « prendre part à une sortie de produits stupéfiants du port du Havre », poursuit la Jirs.

L'OFAST (Office anti-stupéfiants) est alors cosaisi de la poursuite de l'enquête avec la section de recherches de Rouen. Le 23 décembre 2025, l'enquête s'accélère puisqu'à 6 h 20, un tracteur se présente devant l'entrée d'**un terminal portuaire au Havre** afin de récupérer un conteneur réfrigéré. Le chauffeur est aussitôt interpellé tout comme deux autres personnes, qualifiées de « logisticiens ».

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'incrIRE](#)

Au sein de ce camion contenant des produits de pêche sont retrouvés neuf ballots de cocaïne d'une contenance d'environ 38 kg chacun, soit un total de **346 kilos, représentant une valeur de revente de plus de 11 millions d'euros au prix de gros**.

Le 26 décembre 2025, les trois personnes étaient mises en examen, puis placées en détention provisoire.

Le Havre. Trafic de cocaïne sur le port : trois personnes interpellées après des mois d'enquête

La rédaction

6–8 minutes

Fin décembre 2026, le chauffeur d'un camion ayant récupéré sur le port du Havre un conteneur refermant des centaines de kilos de cocaïne et deux de ses complices présumés ont été interpellés suite à de longues investigations. Dans le cadre d'un dispositif réunissant gendarmerie et Office anti-stupéfiants.



Le conteneur ciblé par les enquêteurs sur le port du Havre renfermait officiellement du matériel de pêche. - Paris Normandie



Par La rédaction

Publié: 5 Janvier 2026 à 15h38 Temps de lecture: 1 min

Le parquet du tribunal judiciaire de Lille a annoncé, dans un communiqué de presse daté du lundi 5 janvier 2026, la mise en examen de trois personnes dans une importante affaire de trafic de

[stupéfiants](#) ayant eu pour lieu le port du Havre. Une affaire de plus concernant les terminaux havrais, première porte d'entrée de la cocaïne en France.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« Le 20 août 2025, la section de recherches de la gendarmerie de Rouen était avisée de la découverte, sur la voie publique à Bonneville-sur-Aptot (Eure) d'un tracteur routier, signalé volé au préjudice d'une société de transport bretonne », explique d'abord Samuel Finielz, procureur de la République de la juridiction lilloise.

Un hangar agricole pour cachette

« Les premières investigations révélaient que ce tracteur était déplacé et dissimulé dans un hangar agricole. Il était faussement immatriculé pour accéder aux emprises ciblées par les malfaiteurs et sur les terminaux portuaires du Havre, afin de commettre des vols de fret dans des conteneurs renfermant des marchandises à haute valeur ajoutée », poursuit le magistrat.

Le 4 novembre 2025, une information judiciaire était ouverte par le parquet d'Évreux, contre X des chefs de « participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime », en l'espèce des vols en bande organisée, et « recel de bien provenant d'un vol en bande organisée », faits commis entre le 2 août et le 4 novembre 2025.

« Association de malfaiteurs en vue de commettre un crime »

« Les investigations objectivaient la volonté des malfaiteurs de prendre part à une sortie de produits stupéfiants du port du Havre. Au regard de ces éléments, la saisine du magistrat instructeur était étendue le 3 décembre 2025 à des faits de participation à une association de malfaiteurs en vue de commettre le crime d'importation de stupéfiants en bande organisée », précise le parquet en charge du dossier.

L'Office anti-stupéfiants ([Ofast](#)) était alors co-saisi de la poursuite des investigations avec la section de recherches de Rouen. Aussi, « compte tenu de la complexité des investigations à mener », le juge d'instruction du tribunal judiciaire d'Évreux se dessaisissait, le 4 décembre 2025, au profit du juge d'instruction de la Juridiction inter-régionale spécialisée (Jirs) de Lille, spécialisée dans la criminalité organisée en matière de trafic de stupéfiants.

« Neuf ballots de cocaïne d'une contenance d'environ 38 kg chacun, soit un total de 346 kg »

Samuel Finielz, Procureur de la République du tribunal judiciaire de Lille

« *Le 23 décembre 2025, une opération judiciaire était menée conjointement par la gendarmerie et l'Ofast* », expose encore Samuel Finielz. « *Vers 6h20, un tracteur routier se présentait à l'accès d'un terminal portuaire du Havre pour récupérer un conteneur réfrigéré* » contenant officiellement des produits de pêche. « *Le chauffeur du véhicule était interpellé puis placé en garde à vue à la sortie du terminal. Deux autres individus, œuvrant en qualité de logisticiens, étaient également interpellés le même jour, avec l'appui de la BRI (Brigade de recherche et d'intervention, NDLR) de Rouen.* »

Une valeur de plus de 11 millions d'euros

Dans la continuité, « *une radiographie effectuée avec le concours de la douane confirmait la présence de marchandise tierce au sein de ce conteneur. Son dépotage confirmait la présence de neuf ballots de cocaïne d'une contenance d'environ 38 kg chacun, soit un total de 346 kg, représentant une valeur de revente de plus de 11 millions d'euros au prix de gros* ».

Le 26 décembre 2025, les trois personnes ont été mises en examen. L'une a été placée en détention provisoire le jour même, les deux autres l'ont été à l'issue d'un débat différé s'étant tenu le 30 décembre 2025.

« *Les investigations se poursuivent sous l'autorité du juge d'instruction de la Jirs de Lille* », souligne le magistrat.

Lire aussi

[Deux infirmières du Havre se lancent dans le Twing Raid 2026 pour une aventure humanitaire](#)

[Formations, carrières : au Havre, des opportunités à saisir au forum des métiers de la Santé du GHH](#)

[Numérique. Viapazon harmonise et sécurise les opérations financières critiques](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Justice Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

[Le Havre](#)



Rouen. Le salon de massage cachait tout autre chose et doit fermer ses portes

Julie Hervieux

2-3 minutes

La Ville de Rouen a exercé son droit de préemption sur un fonds de commerce rive droite. Le commerce concerné a fait l'objet d'un contrôle des autorités révélant des infractions graves et doit donc fermer ses portes.

Le salon de massage cachait tout autre chose

Pour une commune, [le droit de préemption](#) lui permet de préserver la qualité et la diversité de l'offre commerciale et de lutter contre les pratiques interdites. Ces derniers jours, une enquête a permis de mettre au jour des activités illicites réalisées au sein de l'établissement "Lavande", un salon de massages situé au 57 rue de la République.

En préemptant ce fonds, la Ville entend donc "*mettre un terme définitif à ces activités illicites ; réintroduire une activité commerciale conforme aux valeurs et à l'attractivité du centre-ville ; envoyer un signal fort contre les réseaux exploitant des commerces à des fins illégales*", a déclaré le maire Nicolas Mayer-Rossignol.

"Un acte fort pour protéger nos habitants"

Le montant de la cession est fixé à 13 340 euros. "*Nous ne pouvons tolérer que des activités illégales s'installent au cœur de notre ville. Cette préemption est un acte fort pour protéger nos commerçants, nos habitants et l'image de Rouen*", ont réagi Sileymane Sow, adjoint en charge du commerce, et Nicolas Zuili, adjoint en charge de la rive droite.

- **A lire aussi.** [Près de Rouen. Alcoolisé au volant, il percute une autre voiture et termine la nuit au poste](#)

Des travaux de remise en état seront engagés afin de permettre la rétrocession du local à un nouvel exploitant respectueux des règles et contribuant à la vitalité économique de la rue de la République.

"Cette action s'inscrit dans la stratégie globale de la Ville pour dynamiser le commerce de proximité et garantir un cadre urbain sûr et accueillant pour tous", ont-ils conclu.

Un salon de massage aux activités "illégales" doit fermer ses portes à Rouen

Écrit par Manon Loubet

2-3 minutes

La Ville de Rouen a exercé son droit de préemption sur le fonds de commerce d'un salon de massage situé rue de la République. Le commerce doit fermer en raison d'activités "illicites".

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

La Ville de Rouen a exercé son droit de préemption sur le fonds de commerce situé 57 rue de la République, actuellement exploité sous l'enseigne d'un salon de massage, baptisé Lavande.

"Cette décision intervient dans le cadre de la politique municipale visant à préserver la qualité et la diversité de l'offre commerciale et à lutter contre les pratiques interdites. Le commerce concerné a fait l'objet d'un contrôle des autorités révélant des infractions graves", indique la Ville de Rouen dans un communiqué de presse.

En préemptant ce fonds, la Ville entend *"mettre un terme définitif à ces activités illicites"* mais aussi *"réintroduire une activité commerciale conforme aux valeurs et à l'attractivité du centre-ville"*.

Nous ne pouvons tolérer que des activités illégales s'installent au cœur de notre ville. Cette préemption est un acte fort pour protéger nos commerçants, nos habitants et l'image de Rouen.

Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen, Sileymane Sow, adjoint au maire en charge notamment du commerce et Nicolas Zuili, adjoint au maire en charge de la rive droite

Un autre salon de massage, Floris Beauté, situé rue de la

savonnerie à Rouen, a été fermé pour "proxénétisme aggravé",
mardi 25 novembre 2025.

"Franchement, c'est un véritable fléau. Il y en a au moins six ou sept dans le quartier ! Je ne comprends même pas que la mairie ne fasse pas quelque chose", s'exaspérait un riverain, [lors de notre enquête de voisinage](#).

Malgré le verglas et la neige, il se lance dans une course-poursuite avec la police à Saint-Étienne-du-Rouvray

~3 minutes

Le lundi 5 janvier 2026 vers 3 heures du matin, un automobiliste de 18 ans a pris de gros risques pour fuir un contrôle de police à Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Maritime).

Sur le même thème

[Neige](#)

[Police](#)

[Refus d'obtempérer](#)



Le lundi 5 janvier 2026, un automobiliste de 18 ans a pris de gros risques pour fuir un contrôle de police à Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Maritime). (©Illustration/ Nicolas Salin / Actu.fr)

Par [Adrien Filoche](#) Publié le 5 janv. 2026 à 11h40

Sans se soucier des conditions de circulations difficiles liées à la [vigilance orange verglas et neige sur le département](#), un jeune automobiliste de 18 ans a pris de gros risques **pour tenter de fuir un contrôle de police** le lundi 5 janvier 2026 vers 3 heures du matin à [Saint-Étienne-du-Rouvray \(Seine-Maritime\)](#), près de [Rouen](#). Il a été arrêté **après avoir provoqué un accident**.

Refus d'obtempérer et course poursuite

Des policiers en patrouille aperçoivent vers 3 heures un véhicule « **qui circule à vive allure** », comme le relate une source policière. Les agents vont pour contrôler le conducteur, mais ce dernier **refuse d'obtempérer**.

Une course poursuite s'engage avec les forces de l'ordre dans les rues de la commune. Toujours selon notre source, le fuyard s'engage **à contresens au niveau de l'avenue de Canadiens**.

Il **perd alors le contrôle de son véhicule**, percute une borne incendie puis un poteau électrique, avant de finir sa course dans un mur.

Le conducteur et son passager sous contrôle judiciaire

À bord du véhicule, deux jeunes de 18 et 19 ans. L'un d'eux tente de s'enfuir à pied, mais il est rapidement rattrapé. Les deux individus, **tous les deux sans permis**, sont conduits au commissariat.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Les policiers constatent alors que les deux individus font l'objet d'un contrôle judiciaire qui leur interdit d'entrer en contact l'un avec l'autre.

Ils sont finalement placés en garde à vue.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Près de Rouen, la balle d'un chasseur termine dans la fenêtre d'une habitation

3–4 minutes

Lors d'une chasse à Bosc-Édeline, à quelques kilomètres de Rouen, ce mardi 23 décembre 2025, la balle d'un chasseur a fini dans la fenêtre d'une habitation. Précisions.

Sur le même thème

[Chasse](#)

Article réservé aux abonnés



Un incident de chasse s'est produit à Bosc-Édeline, mardi 23 mars. (©Adobe Stock/Illustration)

Par [Isabelle Villy](#) Publié le 5 janv. 2026 à 18h16

Un incident de chasse s'est produit, mardi 23 décembre, à [Bosc-Édeline](#), à quelques kilomètres de Rouen. La balle d'un chasseur s'est en effet fichée **dans une fenêtre d'habitation**. Aucun blessé n'est à déplorer mais une enquête de gendarmerie a été ouverte.

Plusieurs infractions relevées

Des agents de l'Office français de la biodiversité (OFB) se sont rendus sur place, ainsi que les gendarmes. **Plusieurs infractions**

ont été relevées à l'encontre des chasseurs, portant sur le non-respect des angles de tir, ainsi que sur des alcoolémies.

Une plainte devrait être déposée pour mise en danger de la vie d'autrui.

Dans son bilan des accidents et incidents de chasse pour la saison 2024-2025, l'OFB-Réseau national sécurité à la chasse comptabilise **100 accidents avec 103 victimes** ; 11 accidents mortels, 60 graves et 32 légers. À noter que 84 % des victimes sont chasseurs.

L'OFB relève par ailleurs que lors d'accidents de chasse, toujours pour la saison 2024-2025, seuls deux chasseurs sur 61 ont été testés positifs à l'alcool, soit un taux de 3,3 %. « À titre de comparaison, sur les 20 dernières saisons, ce taux moyen est de 8,3 % sur 787 mis en cause testés. Sur les 20 dernières saisons, nous comptons en moyenne **trois mis en cause positifs à l'alcool par saison**. La tendance semble plutôt à la baisse sur les deux dernières saisons avec deux cas par an », détaille l'OFB dans son bilan.

Accidents de chasse : tendance à la baisse depuis 20 ans

L'OFB constate une légère augmentation du nombre global d'accidents par rapport à la saison précédente mais observe que « la tendance reste nettement à la baisse depuis 20 ans avec une diminution de 41 % par rapport à la saison 2005-2006 » même si après deux années consécutives au plus bas, les accidents mortels connaissent une forte augmentation (de 6 à 11).

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Près du Havre : coups de poing, coup de tête : il frappe un chien puis un policier

Paris Normandie

4-5 minutes

À Harfleur, vendredi 2 janvier 2026, un homme a été interpellé avec difficulté après s'en être pris à un chien puis à un des policiers venus l'arrêter. Il a été laissé en liberté à l'issue de sa garde à vue, dit le syndicat Alliance police nationale.



À l'issue de sa garde à vue dans les locaux de la police nationale, l'homme a été laissé en liberté. - Paris Normandie



Publié: 5 Janvier 2026 à 17h26 Temps de lecture: 1 min

L'affaire s'est déroulée le vendredi 2 janvier 2026, selon la délégation havraise du syndicat Alliance Police nationale, qui l'a révélée sur les réseaux sociaux, lundi 5 janvier 2026. Il est 18 h 45, ce jour-là, à Harfleur. Un homme vient de s'en prendre à un chien qui venait de le renifler, selon la source syndicale.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« Nos collègues de la [compagnie d'Intervention](#) du Havre sont intervenus pour interpeller » cette personne « ayant violemment agressé un chien ne lui appartenant pas et parfaitement inoffensif, en pleine rue », explique Alliance Police nationale.

Il frappe le chien à la mâchoire

« L'animal a reçu [plusieurs coups](#) de poing au niveau de la mâchoire et se trouve actuellement en attente de soins vétérinaires. L'auteur des faits a également menacé de tuer l'animal », poursuit le syndicat.

Coup de tête et policier en sang

Lors de son interpellation, il « a violemment frappé l'un de nos collègues, en l'agressant par un coup de tête porté au niveau de la mâchoire. Le gardien de la paix a été gravement blessé : lèvres en sang, traumatisme au niveau de la mâchoire et des dents. Il s'est vu délivrer sept jours » d'arrêt de travail, affirme encore le post.

L'auteur des faits a été placé en garde à vue. « À l'issue des investigations, le procureur de la République a décidé sa remise en liberté », dénonce le syndicat. Mais l'enquête se poursuit.

Lire aussi

[Deux infirmières du Havre se lancent dans le Twing Raid 2026 pour une aventure humanitaire](#)

[Formations, carrières : au Havre, des opportunités à saisir au forum des métiers de la Santé du GHH](#)

[Numérique. Viapazon harmonise et sécurise les opérations financières critiques](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Harfleur \(Seine-Maritime\)](#)

[Le Havre](#)



Maintenu et frappé au sol : un policier de la BAC blessé à Dieppe

Arnaud COMMUN

4–5 minutes

Un policier de la brigade anticriminalité de Dieppe a été frappé au sol par un délinquant pendant qu'un autre l'immobilisait, dans la nuit de la Saint-Sylvestre, à Neuville-lès-Dieppe. Les deux agresseurs ont été condamnés.



Publié: 5 Janvier 2026 à 13h04 Temps de lecture: 2 min

Il est environ 23h50 le mercredi 31 décembre 2025, quand un équipage de la brigade anticriminalité de Dieppe assiste à une scène malheureusement redoutée, place Henri-Dunant, à Neuville-lès-Dieppe : [les policiers en civil](#) aperçoivent sept individus en train de rapprocher deux conteneurs à ordures ménagères. Quelques secondes plus tard, les poubelles prennent feu.

Les gardiens de la paix identifient formellement l'un des deux auteurs des mises à feu, grâce à sa tenue. Le jeune homme de 19 ans prend ses jambes à son cou à leur vue. Il est poursuivi par un agent. Au moment de l'interpeller, le policier est immobilisé par un autre voyou. Le fuyard s'en donne alors à cœur joie contre le fonctionnaire.

Coups de pieds

Il lui assène des coups de pieds à la tête et sur le corps.

L'agresseur parvient à s'enfuir. En revanche, celui qui le tenait, âgé de 25 ans, est interpellé. Deux complices de l'incendie sont aussi menottés : ils sont âgés de 18 ans et de 28 ans. Tous sont ivres, avec des alcoolémies comprises entre 1,36 g/l de sang et 1,40 g/l de sang.

Les policiers ont remarqué que les perturbateurs venaient d'utiliser leurs téléphones portables pour filmer les flammes. Ils saisissent

les smartphones et exploitent les vidéos. Ils identifient ainsi formellement le jeune homme en fuite, auteur des coups sur l'agent au sol. Celui-ci se verra délivrer un jour d'ITT (incapacité totale de travail).

Ils plaident coupables

Le fugitif est finalement interpellé à son domicile le jeudi 1er janvier 2026, à 18h30. Il est placé en garde à vue. Les deux jeunes suspectés d'avoir participé au feu de poubelles sont finalement mis hors de cause. En revanche, le cogneur et celui qui maintenait l'agent de la BAC sont déférés au parquet de Dieppe le vendredi 2 janvier 2026.

Tous deux reconnaissent les faits reprochés. [Ils font alors l'objet d'une CRPC-déferrement](#), comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité au sortir de leur garde à vue. Ils acceptent la peine requise par la substitut du procureur, à savoir six mois de prison avec sursis probatoire pour chacun. Ils devront aussi verser solidairement 600€ au policier blessé, notamment au front.

Lire aussi

[Le préfet avait refusé l'extension d'un parc éolien près de Cany-Barville, il est débouté en appel !](#)

[Un rassemblement pour le Venezuela, mardi 6 janvier à Dieppe](#)

[Cagnotte en ligne pour les victimes du spectaculaire incendie au nord de Rouen](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Dieppe](#)

Contenus sponsorisés

[Dieppe](#)



Au Havre, quatre jeunes placés en garde à vue pour détention de protoxyde d'azote

Romain Huynh

~2 minutes

Les quatre jeunes âgés de 16 à 18 ans ont été interpellés alors qu'ils manipulaient des bonbonnes de protoxyde d'azote dans une voiture, dans le quartier de l'Eure.



Publié: 5 Janvier 2026 à 12h42 Temps de lecture: 1 min

La détention de protoxyde d'azote est interdite en Seine-Maritime depuis le 30 décembre 2025, par arrêté préfectoral. Les quatre jeunes qui ont été interpellés par la police dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 janvier 2026, rue d'Iena, l'ont appris à leurs dépens.

Un morceau de shit remis aux policiers

Il est 3h35 du matin quand une patrouille de police repère des personnes, installées dans une voiture, occupées à manipuler des bonbonnes de protoxyde d'azote. Les fonctionnaires procèdent au contrôle, ce qui leur permet de constater que le conducteur du véhicule et les trois autres occupants sont âgés de seize à dix-huit ans. Plusieurs bonbonnes seront retrouvées dans la voiture, ainsi que du matériel d'usage. L'un des quatre jeunes remet spontanément un morceau de résine de cannabis aux policiers. Tous les quatre seront interpellés et placés en garde à vue.

Lire aussi

[Deux infirmières du Havre se lancent dans le Twing Raid 2026 pour une aventure humanitaire](#)

[Formations, carrières : au Havre, des opportunités à saisir au forum des métiers de la Santé du GHH](#)

Déneigement des rues au Havre : comment ça se passe et quelles sont les obligations de la Ville ?

4–5 minutes

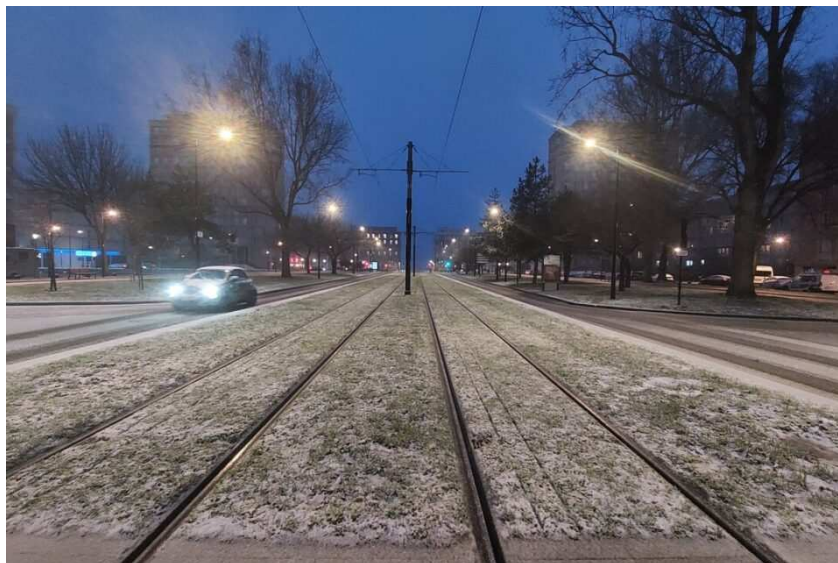
Il a beaucoup neigé ce lundi 5 janvier 2026 au Havre rendant les routes difficiles d'accès. Comment se passe le déneigement dans la cité Océane ?

Sur le même thème

[Circulation](#)

[Météo France](#)

[Neige](#)



La vigilance orange est en cours ce lundi 5 janvier 2026 pour neige et verglas sur l'ensemble de la Seine-Maritime. (©EA/76actu)

Par [Eloïse Aubé](#) Publié le 5 janv. 2026 à 15h21 ; mis à jour le 5 janv. 2026 à 17h32

Placée en [vigilance orange pour neige et verglas](#), la Seine-Maritime est recouverte d'un manteau blanc ce lundi 5 janvier 2026. Au [Havre](#), la neige a commencé à tomber dans la nuit et les chutes se sont accentuées dès 8 heures, provoquant de **nombreuses galères sur les routes**. Des automobilistes se sont retrouvés bloqués, notamment au niveau de la rue Georges-Lafaurie (mais pas que) en raison de la **chaussée glissante**.

En cas d'épisode neigeux, la municipalité a-t-elle l'obligation de déneiger les routes ? Que s'est-il passé aujourd'hui ?

Des axes prioritaires

Dans un communiqué publié ce lundi, la Ville du Havre explique que les **déneigeuses sont en place depuis minuit « et jusqu'à nouvel ordre »**. Ces dernières, au nombre de trois pour l'ensemble de la cité Océane, circulent sur des axes prioritaires et salent également les rues. On peut citer par exemple la rue d'Étretat, la rue de la Cavé verte ou encore le boulevard de Strasbourg comme voies de circulation qui ont été traitées en priorité ce matin.

La municipalité précise :

Pour renforcer l'action des déneigeuses, plusieurs balayeuses sont également équipées de lames.

Comment expliquer alors que tôt ce matin, de grands axes de circulation n'étaient pas déneigés ? « La situation a bien évolué entre minuit et 8 heures ce matin ce qui explique que certaines routes soient plus enneigées que d'autres », se justifie la municipalité.

Que dit la loi ?

Selon l'article 2212-2 du Code général des collectivités territoriales, la municipalité a l'obligation d'assurer la sécurité et la sûreté des voies publiques. Pour autant, il n'existe pas de loi spécifique, obligeant le maire à déneiger les routes de sa commune, comme le stipule un arrêté émis par la cour d'appel de Bordeaux en juin 2006 qui prévoit que "les mesures que l'autorité de police doit prendre en vue d'assurer le déneigement dépendent de l'importance et de la nature de la circulation publique sur les voies". Autrement dit, seul le maire est juge. En revanche, la responsabilité de la commune est engagée en cas de déneigement insuffisant.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Mise à disposition de bac à verglas

À noter que **410 bacs à verglas** sont mis à disposition des habitants sur l'ensemble de la Ville du Havre pour que chacun puisse traiter les abords de son domicile. Tous sont à retrouver sur [cette carte](#) (en cliquant sur plan viabilité hivernale).

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

La vigilance orange pour neige et verglas encourt jusqu'à demain, mardi 4 janvier, 10 heures. Prudence donc sur les routes cette nuit, où de nouvelles gelées sont attendues.

Suivez l'actualité du Havre sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Neige à Rouen. La mairie de Rouen fait-elle des économies sur le sel pour les routes ? La CGT s'alarme

4-5 minutes

Dans un communiqué, la CGT des agents de la Ville de Rouen fustige le peu de moyens à disposition pour sécuriser les routes durant l'épisode de neige. Explications.

Sur le même thème

[Insolite](#)

[Neige](#)

Article réservé aux abonnés



Selon la CGT, la Ville de Rouen manquerait de sel pour sécuriser les routes en cet épisode neigeux. (©JB/76actu/Archives)

Par [Julien Bouteiller](#) Publié le 5 janv. 2026 à 18h52

« **Du jamais vu !** » Selon Guillaume Larose, secrétaire général CGT des territoriaux de [Rouen](#), la municipalité est confrontée à **une situation pour le moins inédite**. La Ville **manquerait de sel pour sécuriser les routes** **en cet épisode neigeux** qui a démarré lors du weekend du 2 janvier 2026, et s'est renforcé ce lundi. Interrogée par 76actu, la municipalité tombe des nues **et nie toute pénurie**.

La CGT accuse la mairie de Rouen « d'économies de bout de chandelle »

« Dans la nuit de vendredi à samedi, **on a fait sortir le minimum d'agents**, avec seulement deux petits engins pour saler », affirme le syndicaliste. « Résultat, peu de voies sécurisées, des accidents provoqués et tout cela pour faire des économies de bout de chandelle », fustige le syndicat dans un communiqué.

« Je tombe de ma chaise », nous répond-on du côté des services de la Ville. « On a simplement appliqué le respect des temps de repos des agents. On est très prévenant là-dessus, parce qu'on sait que derrière, il faudra peut-être de nouveau se mobiliser le lendemain ou le surlendemain. »

« Il n'y a plus de sel ! »

Si, en vertu de l'alerte orange lancée dès dimanche pour ce lundi, « tous les effectifs sont sortis dans la nuit », ils ont été confrontés à d'autres problèmes. Selon Guillaume Larose, « il y a eu **des consignes** pour sous-doser le salage des routes ».

Il n'y a plus de sel ! Ils [la Ville] n'ont pas anticipé antérieurement. Là, on attend une commande qui doit arriver prochainement.

Présent depuis de nombreuses années à la Ville de Rouen, c'est pour le représentant syndical « du jamais vu ! **C'est la première fois** qu'on fait face à une pénurie de sel ». Il craint même qu'il n'y ait pas assez de stock pour les jours à venir.

Guillaume Larose déplore surtout la mise en danger des habitants, mais aussi des agents. « On ne met pas les effectifs adéquats, on fait de l'économie sur du personnel. À la Métropole, ils sont deux agents par camion, nous un seul. Il se passe quoi si l'agent fait un malaise ? »

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

Une fois encore, les services de la Ville s'inscrivent en faux. « **On utilise le sel comme il faut**. On lutte contre quelque chose qui existe depuis longtemps dans les communes, c'est le surdosage en sel qui peut être très mauvais pour les chaussées. » Et de noter qu'en certains endroits, par exemple les cours d'école ou pour préserver la végétation, la municipalité **va privilégier le sable ou un mélange sable et sel**.

Par ailleurs, la Ville nous assure qu'il y a assez de sel pour les jours

à venir, en cas de besoin. « Sur une journée comme celle-là, c'est environ 30 tonnes de sel qu'on utilise. Il nous en reste 60 et on attend une commande qui arrive bientôt. » De quoi rassurer la CGT ?

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Les habitants désertent-ils l'agglomération d'Elbeuf ? La réponse avec les chiffres du dernier recensement

5-6 minutes

L'Insee a récemment publié les chiffres de son dernier recensement, daté de 2023. Quelles sont les communes de l'agglomération d'Elbeuf qui ont gagné ou perdu des habitants ?

Sur le même thème

[Démographie](#)

Article réservé aux abonnés



Entre les communes qui en perdent et celles qui gagnent des habitants, la population a-t-elle tendance à quitter le pays d'Elbeuf (Seine-Maritime), comme on peut l'entendre dire ? ©Aurélien Delavaud

Par [Aurélien Delavaud](#) Publié le 5 janv. 2026 à 22h59

Si l'on en croit les esprits grincheux, il n'y a aucun doute : [Elbeuf \(Seine-Maritime\) et son agglomération](#), où la qualité de vie serait si faible, perdent forcément des **habitants** chaque année. Si l'on s'appuie sur les faits, avec les **statistiques** publiées il y a peu par l'Insee, **la réalité est toute autre.**

Une baisse globale

Entre 2017 et 2023, sur les douze communes du territoire couvert par Le Journal d'Elbeuf, seuls 429 habitants manquent à l'appel. On en comptait **56 745 en 2023**, contre 57 174 en 2017.

En effet, pour la vision d'ensemble, cela peut montrer un petit manque de dynamisme démographique et d'attractivité pour l'agglomération. Mais lorsque l'on s'intéresse à la situation individuelle de chaque commune, des **dynamiques très différentes** apparaissent.

Elbeuf

Sans grande surprise, [Elbeuf](#) reste la commune la plus peuplée de « son » agglomération, et de loin. En 2023, selon le comptage de l'Insee, il y avait **15 474 habitants**. Par contre, la ville n'est pas dans une bonne dynamique, puisqu'elle continue de perdre régulièrement des habitants. Pour illustrer cette tendance, il y en avait 16 166 en 2017 et même **17 315 en 2012**.

Caudebec

Du côté de [Caudebec-lès-Elbeuf](#), l'autre ville de plus de 10 000 habitants de l'agglomération, l'évolution est légère, mais elle reste positive. 10 030 habitants en 2012, 10 335 en 2017 et finalement **10 476 en 2023**. Alors que la commune regrette la baisse des effectifs dans ses écoles, reste à voir si les nombreux projets immobiliers annoncés permettront de rajeunir les troupes dans les années à venir.

Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Ça se joue à peu, mais [Saint-Aubin-lès-Elbeuf](#) reste la troisième commune la plus peuplée avec ses **8 443 habitants**. C'est 134 de plus qu'en 2017 et 342 de plus qu'en 2012, selon les données compilées par l'Insee.

Saint-Pierre-lès-Elbeuf

La population de [Saint-Pierre-lès-Elbeuf](#) n'est pas encore revenue à son niveau d'avant l'an 2000. Mais depuis quelques années, elle poursuit son évolution à la hausse. En 2023, l'Insee dénombrait **8 306 habitants**, alors qu'il y en avait 8 202 en 2017.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

Cléon

La dégringolade continue, pour la population de [Cléon](#). 6 042 habitants en 1999, 5 300 en 2012, 4 994 en 2017... et **4 795 en 2023**. Ce qui signifie que la commune a perdu 20,64 % de sa population depuis le changement de siècle.

Tourville-la-Rivière

Une tendance stable, avec une légère hausse. Entre 2017 et 2023, [Tourville-la-Rivière](#) a gagné 95 habitants, pour une population qui s'établissait à **2 596** lors du dernier recensement de l'Insee.

La Londe

Le son de cloche est le même du côté de [La Londe](#). En 2023, la population de la commune était de **2 372**. Ce qui signifie que le village a gagné 38 habitants en l'espace de six ans.

Dans les « petites » communes

Dans les communes de **moins de 1 000 habitants** aussi, les dynamiques sont très différentes.

[Freneuse](#), justement, frôlait ce cap symbolique des 1 000 habitants avec **992 âmes en 2023**, soit 61 de plus que lors du recensement précédent.

À [Moulineaux](#), la population augmente doucement mais sûrement. Entre 2017 et 2023, la commune a gagné 10 habitants, pour une population totale qui s'établissait à **954**.

La tendance est beaucoup moins avantageuse pour [Orival](#). En l'espace de six ans, l'Insee indique que le village a perdu presque 100 habitants. De 913 en 2017, la population est passée à **818 en 2023**.

À [Sotteville-sous-le-Val](#), après une belle hausse au début du siècle, la tendance est à la stabilité. En 2023, la commune comptait **812 habitants**. C'est 21 de plus qu'en 2017.

Enfin, la courbe est plus morose du côté de [La Bouille](#). En 2023, l'Insee comptait **706 habitants** dans le petit village du bord de Seine. En 2017, il y en avait 753, soit 47 de plus.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Près de Rouen : cette commune écope d'une amende suite à des infractions commises sur un de ses chantiers

3–4 minutes

Le 24 décembre dernier, la municipalité de Cléon a reçu une amende de la part de la Préfecture de la Seine-Maritime suite à des irrégularités relevées sur un chantier.

Sur le même thème

[Amendes](#)

[Travaux](#)

Article réservé aux abonnés



Une sanction financière a été adressée à la ville de Cléon (Seine-Maritime) suite à des infractions commises sur un chantier de la ville. ©Emilien Jacques

Par [Emilien Jacques](#) Publié le 5 janv. 2026 à 17h55

Le chantier de la nouvelle maison des associations de [Cléon \(Seine-Maritime\)](#) va coûter un plus cher que prévu. En effet, plusieurs **négligences** qui auraient pu entraîner des « conséquences graves » y ont été observées par la Préfecture de la Seine-Maritime, qui a infligé à la municipalité une **sanction financière**.

« Arrachement d'un branchement de gaz »

C'est une **visite d'inspection**, en date du 5 août dernier, par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Normandie, qui a permis de révéler une **première infraction** commise par l'entreprise de terrassement intervenant sur le chantier, à savoir « une absence de marquage au sol des réseaux enterrés ».

Une erreur qui a provoqué « **l'arrachement d'un branchement de gaz**, par l'exécutant des travaux, ce qui aurait pu entraîner des conséquences graves pour le voisinage », indique la Préfecture dans un arrêté.

La ville prend acte

Cette faute a permis de mettre en lumière une **deuxième infraction** puisqu'en poursuivant ses vérifications, la DREAL s'est aperçue de la **non-conformité** de la déclaration de projet de travaux, qui n'avait pas été renouvelée par la ville. Compte tenu de ces irrégularités, les élus cléonnais ont été avisés d'une amende de **1 000 euros** par la Préfecture.

« Il y a eu un manquement documentaire qui a entraîné une remarque de la Préfecture », a réagi Mélanie Delacour, adjointe en charge de l'aménagement urbain de Cléon. « On prend acte. **Il y a eu une erreur**, ça arrive malheureusement, des procédures sont en cours pour que ça n'arrive plus », a assuré l'élue.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Municipales 2026 à Quiberville : pour Karine Duriez, "il y a moyen de redynamiser la commune un peu plus"

4-6 minutes

Après Jean-François Bloc, une autre personne postule pour le fauteuil de maire à Quiberville-sur-Mer (Seine-Maritime). C'est Karine Duriez qui souhaite s'investir pour la commune.

Sur le même thème

[Municipales 2026](#)

Article réservé aux abonnés



Récemment installée, Karine Duriez souhaite s'investir pour Quiberville-sur-Mer (Seine-Maritime), cette commune où elle a eu un véritable coup de cœur. ©Karine Duriez

Par [Maxime Cartier](#) Publié le 5 janv. 2026 à 18h03

« Je n'ai rien contre M.Bloc, mais au bout de 30 ans, je pense que ses idées s'essoufflent », lance Karine Duriez. La femme de 52 ans, installée dans la commune depuis juin 2025, postule pour diriger la municipalité de [Quiberville-sur-Mer \(Seine-Maritime\)](#). Cette femme aux nombreuses vies professionnelles candidate aux prochaines municipales, dans le but d'apporter un renouveau dans cette station balnéaire gérée depuis près de 30 ans par le même

maire. Karine Duriez est agent commerciale immobilier pour l'agence des Valleuses à Varengueville-sur-Mer. D'autres la connaissent aussi sous sa casquette d'artiste. Elle a auparavant été cheffe d'entreprise pendant 20 ans à Dieppe, au quai Henri-IV, dans le restaurant la Musardière notamment.

Une ancienne conseillère municipales

À l'issue du Covid, la Quibervillaise a repris des études de droit pour devenir juriste en droit des faillites des entreprises. Elle a été conseillère auprès des entrepreneurs au Business center de Dieppe.

La vie municipale, elle la connaît un peu, elle qui a été conseillère à Saint-Denis-d'Aclon, son ancienne commune. Cette fois, c'est à Quiberville qu'elle souhaite s'investir : « J'ai eu un coup de cœur pour Quiberville, ça me fait penser un peu à la baie de Somme », déclare-t-elle.

Sa liste en cours de création

Elle a lancé sa campagne « Quiberville demain, avançons ensemble ». La candidate aux élections se dit apolitique et souhaite trouver des colistiers d'âges et d'horizons différents. « L'esprit, c'est d'administrer pour le bien commun de tous. Proposer un nouveau dynamisme dans la commune », poursuit Karine Duriez.

Elle reproche le manque de diversité au sein de l'équipe municipale et certains habitants déploieraient un certain manque d'écoute de la part des élus. Ainsi, la candidate compte rajeunir les rangs de la municipalité, avoir « tous les âges autour de moi et d'autres catégories sociales ».

Pour le moment, ils sont quatre au sein de cette liste. L'agent immobilier espère se faire connaître et attirer de nouveaux membres. Sa récente publication sur les réseaux sociaux concernant les inondations à Quiberville lui a permis de gagner en visibilité.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

La sécurité au cœur de son programme

Si elle est élue, la Quibervillaise souhaite surtout s'attarder sur la sécurité dans la commune. « Pour un petit village, il y a beaucoup d'insécurité », note-t-elle. Elle souhaiterait installer des caméras.

L'éclairage public nocturne manque cruellement selon elle. Elle aimerait le réhabiliter au moins sur les axes principaux.

Consciente du vieillissement de la population, elle veut proposer des choses pour les personnes âgées, mais aussi les jeunes, « les grands oubliés de Quiberville. On pourrait peut-être envisager une maison des jeunes avec des activités », sourit la candidate.

Karine Duriez voudrait plus d'actions et d'échanges avec les communes voisines. Consciente des difficultés économiques des petites communes, elle pense « qu'à trois, on aurait plus de force ».

Enfin, la candidate déplore le manque de dynamisme dans ce village qui vit « trois ou quatre mois dans l'année. Il y a moyen de redynamiser la commune un peu plus. À cette saison, il n'y a rien, c'est dommage. Pour le front de mer, il faudrait un coup de jeune aussi », conclut-elle.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Municipales 2026 : à Veules-les-Roses, Yves Tasse veut « maintenir les services publics »

Brice Recotillon

5-6 minutes

À deux mois et demi des élections municipales, qui auront lieu les 15 et 22 mars 2026, Paris Normandie a rencontré Yves Tasse, le maire sortant de Veules-les-Roses qui brigue un second mandat.



Publié: 5 Janvier 2026 à 21h06 Temps de lecture: 2 min

Si l'approche des [élections municipales](#) peut devenir une source importante de stress, celle-ci ne s'est pas encore répandue au sein de l'hôtel de ville de Veules-les-Roses. Le maire sortant Yves Tasse, qui brigue un deuxième mandat, aborde les scrutins de mars 2026 avec sérénité : « *Ce qui est intéressant, c'est que la plupart de l'équipe municipale en place repart, observe-t-il. Et puis, quelques personnes d'autres horizons vont venir, donc ça apporte aussi un sang neuf à la réflexion.* »

Des dossiers en cours

Sa nouvelle candidature répond à une volonté de conclure les dossiers amorcés au cours du premier mandat. Ceux-ci concernent les travaux de l'école municipale, mais également [la réhabilitation du Vieux-Château](#) suite à un rachat de la commune via une déclaration d'utilité publique : « *Il faudra faire en sorte de le préserver (NDLR : le Vieux-Château) parce qu'il y a de gros travaux à effectuer, constate l'édile. Il y a plein d'idées concernant l'utilisation du site. Mais je dirais qu'il faut les canaliser dans un cadre financièrement acceptable pour une petite commune.* »

Recherche d'un nouveau médecin

Peuplée de quelque 500 âmes, la [station balnéaire](#) sera bientôt

dépourvue de médecin généraliste suite au départ en retraite à venir du seul médecin installé dans le village. La quête d'un nouveau praticien est donc prioritaire pour la future équipe municipale : *« Ce que souhaitent les Veulais, c'est préserver leur service public, constate Yves Tasse. Même si aujourd'hui, on a déjà pris un certain nombre de contacts avec des médecins, il faut vraiment être très très prudent. Parce que ça ne se fait pas comme ça. »*

(Veules-les-Roses ne paye aucune publicité touristique.

Yves Tasse, Maire de Veules-les-Roses

Rendue populaire au XIXe siècle grâce à la [comédienne parisienne Anaïs Aubert](#), la commune du littoral ne souhaite pas se transformer en une destination touristique de premier rang en Côte d'Albâtre. Une saine cohabitation entre les habitants et les visiteurs de Veules-les-Roses est recherchée par la municipalité. *« On veut rester avec un tourisme familial via l'aménagement de bassins d'eau pour enfants l'été ou de projections nocturnes de films, conclut l'édile. On évite de commercialiser la commune dans des circuits touristiques, et surtout Veules-les-Roses ne paye aucune publicité touristique. »*

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités Politique [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Le préfet avait refusé l'extension d'un parc éolien près de Cany-Barville, il est débouté en appel !](#)

[« Bardouville 2026 » propose un mode de gouvernance collégial pour les élections municipales](#)

[Golf de Yerville : réhabilitation des mares pour éviter les inondations](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Veules-les-Roses \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

[Yvetot](#)



Municipales 2026. À Forges-les-Eaux, la maire Christine Lesueur officialise sa candidature

Anne Bouchet

5-7 minutes

La maire de Forges-les-Eaux a lancé lundi 5 janvier 2026 sa campagne pour les municipales de mars. « Christine, proche et engagée » : elle assume un slogan et un nom de liste personnalisés.



Publié: 5 Janvier 2026 à 17h03 Temps de lecture: 1 min

Dès janvier 2025, Christine Lesueur avait annoncé aux habitants de Forges-les-Eaux qu'elle se présenterait aux prochaines élections municipales de mars 2026. Et ce lundi 5 janvier 2026, elle a décidé d'officialiser cette candidature. « *Ce sera une première fois pour moi*, précise celle qui est [devenue maire en 2021 suite au décès soudain de Michel Lejeune](#). *On me reproche parfois de n'avoir pas été élue...* »



La maire de Forges-les-Eaux, Christine Lesueur, lance sa campagne pour les élections municipales. - Photo Paris Normandie

« Un challenge » assumé

Le nom de sa liste pour le prochain scrutin est donc sans

équivoque : « Christine, proche et engagée. Une équipe au service de Forges-les-Eaux. » Une personnification assumée par l'élue. *« J'avais envie de me démarquer. C'est un challenge pour moi, mais c'est comme ça que les gens me connaissent, ils m'appellent Christine. Je crois que ça correspond à ce qu'ils ont envie d'entendre. Je suis connue pour ma proximité, j'ai eu ainsi plus de 520 rendez-vous dans mon bureau avec des habitants en 2025, je suis souvent sollicitée, les gens savent et peuvent me contacter facilement. »* Un choix également validé par les membres de la liste, confirme Isabelle Klotz (adjointe) : *« Les habitants votent d'abord pour une tête de liste. »* Cette liste de 29 noms sera dévoilée au fur et à mesure au cours des prochaines semaines [sur une page Facebook, qui vient d'être mise en ligne](#). Elle est composée de 15 élus actuels du conseil municipal et de 14 nouveaux. *« C'est une liste rajeunie, une volonté de notre part »,* expliquent les deux femmes.

Équilibres financier et générationnel

« Je suis impliquée depuis quatre ans en tant que maire et bien plus en tant qu'adjointe, conseillère municipale et dans les associations, ajoute Christine Lesueur. Engagée pour redynamiser la ville, la rendre attractive et accueillante, avec des [projets d'habitat](#), l'installation de [nouvelles entreprises](#), de [commerces](#)... » Le premier engagement est *« l'équilibre financier, c'est le point de départ de tous les projets »*, rappelle la maire. Les recettes importantes du casino permettent à la commune d'avoir une situation économique saine. *« Mais c'est aussi beaucoup d'exigences, complète Isabelle Klotz. On a un devoir d'animations, d'entretien, qui profitent aux Forgiens et aux touristes. »* L'équilibre doit aussi se trouver entre les générations, Forges compte 1 000 habitants de plus de 70 ans (sur 3 600) et accueille chaque jour 2 000 élèves et jeunes (dans ses établissements scolaires).

Un « moteur pour le territoire »

Les grands projets proposés par cette liste portée par la maire sont ceux déjà amorcés, pour certains depuis plusieurs années : [la médiathèque](#), [le centre de loisirs](#) (à la place de l'ancienne école du Fossé), la [piscine](#) ou encore les gros travaux liés à [l'eau et l'assainissement](#). Forges-les-Eaux *« est une ville où on s'y sent bien. Il faut profiter de ce bel écrin, rester sur une dynamique, tant touristique qu'économique »*, conclut Christine Lesueur, qui a aussi conscience que *« le pays de Bray est identifié comme une zone en difficulté et que Forges doit être un moteur pour le territoire »*.

« Bardouville 2026 » propose un mode de gouvernance collégial pour les élections municipales

Mireille Loubet-Anquetil

5-6 minutes

Avec à sa tête un binôme composé par Ladislav Lefebvre et Joëlle Lefrançois, la liste « Bardouville 2026 » veut recréer du lien dans le village et gouverner par la concertation.



Ladislav Lefebvre et Joëlle Lefrançois portent une liste pour les municipales 2026 à Bardouville. - Paris Normandie



Par Mireille Loubet-Anquetil

Publié: 5 Janvier 2026 à 12h08 Temps de lecture: 2 min

La liste « Bardouville 2026 » n'est pas encore complète pour les élections municipales de mars 2026. « Six ont déjà confirmé leur participation, il nous faut 14 personnes au total, reconnaît Ladislav Lefebvre (chef d'entreprise, 47 ans) qui avance ses arguments pour inviter les habitants à rejoindre ce collectif de citoyens. *L'idée*

est de mêler ce qui fonctionne bien dans le public avec ce qui fonctionne bien dans le privé et d'unir nos forces au service du village et de ses habitants ». Ladislav Lefebvre n'est pas un inconnu à Bardouville. Avec [l'association Les Pieds dans l'eau, il se mobilise régulièrement pour la réfection de la digue du hameau de Beaulieu.](#)

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

De cette expérience associative (également menée [contre le déversement des déchets du Grand Paris dans l'ancienne carrière de Mauny](#)) il veut garder un mode de gouvernance participatif. Pour agir en concertation directe avec les habitants, et travailler en mode projet. L'idée-force est aussi de prendre en compte les compétences des futurs élus, en les faisant évoluer grâce aux formations qui pourront leur être proposées tout au long du mandat. *« Une mairie ne peut pas être la situation d'une seule personne. Il faut constamment échanger avec les habitants et nous les inviterons à venir poser leurs questions ou présenter leurs propositions en conseil municipal ».*

(Une mairie ne peut pas être la situation d'une seule personne.

Ladislav Lefebvre, Candidat aux municipales 2026 à Bardouville

Conseil des citoyens et conseil des sages

À ses côtés, Joëlle Lefrançois (directrice adjointe de la mission locale de Val-de-Reuil, 60 ans) met déjà ses compétences en matière de communication au service de cette liste, sans étiquette. Elle a déjà été élue, conseillère municipale, auprès de Franck Roger (maire de 2014 à 2020). *« Pour garder une bonne dynamique durant toute la durée d'un mandat, il faut donner de l'autonomie aux élus et prendre régulièrement le pouls de la population. Sinon, six ans c'est long ! »*

Dans ce sens, un conseil des citoyens et un conseil des sages seraient créés. *« L'important est de solliciter les avis de tous sur les grandes décisions à prendre dans l'intérêt commun. Nous ne sommes qu'un village de 600 personnes, nous avons besoin de raviver les liens »*, poursuit Ladislav Lefebvre. Pour se faire connaître la liste [« Bardouville 2026 » a ouvert une page Facebook](#) et distribué des flyers dans les boîtes aux lettres. Un programme en six thèmes est en cours de construction. Une réunion publique devrait se dérouler mi janvier 2026 dans la salle communale.

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités Politique [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Le préfet avait refusé l'extension d'un parc éolien près de Cany-](#)

À 85 ans, Jacques Niel, maire de Saint-Jean-du-Cardonnay, ne briguera pas de neuvième mandat

Paris Normandie

4-5 minutes

Jacques Niel, maire de Saint-Jean-du-Cardonnay, ne se représente pas aux élections municipales de 2026. Âgé de 85 ans et élu depuis près d'un demi-siècle, il prend sa retraite.



Jacques Niel, maire de Saint-Jean-du-Cardonnay. - PN



Publié: 5 Janvier 2026 à 16h35 Temps de lecture: 1 min

En mars prochain, une page va se tourner pour [Jacques Niel](#), maire du village de Saint-Jean-du-Cardonnay situé au nord ouest de Rouen et peuplé d'environ 1350 habitants. À 85 ans, il ne briguera [pas de nouveau mandat](#). C'est en 1977 qu'il est élu et devient maire adjoint jusqu'en 1983. Il sera ensuite élu successivement maire jusqu'en 2026. « *Soit 49 années de mandat, explique l'édile. Sept élections où je suis élu au 1^e tour avec ma liste complète, excepté en 2020 où siège un conseiller de*

l'opposition. »

49 années de mandat cumulées

Qui dit 49 années de mandature dit accomplissement de nombreux travaux. *« Parmi les principales réalisations figurent la construction des vestiaires du club de foot, le city-stade, un terrain de tennis et un de pétanque, une salle de sport, l'obtention des feux tricolores à la Cardonnette »,* déroule Jacques Niel.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

En ce qui concerne l'école, il cite « la construction de la classe maternelle, une classe élémentaire et un préau, un [local périscolaire](#) et un restaurant scolaire. » Ou encore « une résidence pour personnes âgées mise en service en [1983](#) [...] Sans oublier les travaux de l'église, la construction et l'agrandissement de la mairie, la mise à disposition de car de ramassage scolaire servant également aux seniors, aux écoles et aux associations, et l'enfouissement des réseaux électriques. »

Transition intercommunale

Jacques Niel fut aussi président de deux syndicats intercommunaux. Du Sieco, le syndicat intercommunal environnement Cailly Ouest, de 1983 à 2003, *« un syndicat qui avait en charge la déchetterie située sur la commune dans la cote de Maromme. Parmi les principales réalisations, nous avons créé un quai de transfert, un bâtiment de stockage et le compostage »*.

Il dirigea également le Sidera, le syndicat intercommunal de développement économique Rouen Ouest, en alternance avec les maires de la Vaupalière et Maromme. La gestion de la déchetterie a été transférée à la Métropole, et le Sidera a été dissous. Une époque qui s'achève définitivement avec ce passage de témoin de Jacques Niel.

Lire aussi

[Aguinettes : le retour d'une tradition dans les boulangeries de l'agglomération de Rouen](#)

[Le bateau Le Français sous la neige de Rouen avant de s'ouvrir aux visites](#)

[Près de Rouen, une rentrée en janvier dans la nouvelle école à 12 millions d'euros](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Municipales 2026 : le Front populaire havrais lance un appel à l'union de la gauche

Nicolas Le Jean

5-6 minutes

Le Front populaire havrais, rassemblement de sept partis de gauche et écologistes, sonne le tocsin de la campagne pour les municipales. Ce lundi 5 janvier 2026, il lance un appel à une union de la gauche en vue d'une liste unique.



Les membres du Front populaire havrais, ici lors de la présentation de leurs premières propositions le 13 novembre 2025, appellent à une union de la gauche en vue d'une liste unique pour les élections municipales. - Archives Paris Normandie



Publié: 5 Janvier 2026 à 14h05 Temps de lecture: 1 min

Bâtir un chemin commun permettant de proposer une liste unique de la gauche » au Havre, lors des élections municipales de mars 2026. Tel est le vœu que formule le Front populaire havrais (FPH), rassemblement de sept partis de gauche et écologistes⁽¹⁾, dans un communiqué de presse adressé ce lundi 5 janvier 2026. De fait, le FPH lance « un appel à toutes les démarches engagées dans cette

Le préfet avait refusé l'extension d'un parc éolien près de Cany-Barville, il est débouté en appel !

Mireille Loubet-Anquetil

5-7 minutes

En juillet 2023, le préfet de Seine-Maritime n'avait pas autorisé la construction de six nouvelles éoliennes à Drosay et Sasseville. Mais, le 19 décembre 2025, la cour administrative d'appel de Douai a rendu un arrêt contradictoire.



Le parc éolien du bois des Saules a été mis en service en 2016. L'extension prévue envisage le doublement des six machines, dès 2026. - Paris Normandie



Par Mireille Loubet-Anquetil

Publié: 5 Janvier 2026 à 18h31 Temps de lecture: 1 min

Pour les riverains de la côte d'Albâtre qui s'étaient opposés, en grand nombre, au projet d'extension du parc éolien de Drosay/Sasseville concernant la construction de six nouveaux

aérogénérateurs, la décision de la cour administrative d'appel de Douai rendue le 19 décembre 2025, sera sans doute difficile à digérer.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

[Fin juillet 2023, le préfet de Seine-Maritime n'avait pas accordé l'autorisation de construire ce nouveau parc](#) éolien sur les communes de Drosay, Sasseville, Saint-Vaast-Dieppedalle et Hautot-l'Auvray, au motif de la très forte mobilisation locale contre cette extension. Pétition, protestation, refus des conseils municipaux : l'opposition au projet était directe, frontale et quasi unanime. Ce qui n'a pas découragé [les porteurs de ce projet \(VSB énergies nouvelles\)](#) de pousser leur dossier jusqu'au bout, en passant par la voie de la justice. Et c'est donc [la cour administrative d'appel de Douai qui a rendu, le 19 décembre 2025, une décision favorable au projet.](#)

Le nombre ne fait pas la force

La cour d'appel rappelle que pour refuser l'autorisation d'exploiter ce futur parc, « *le préfet s'est notamment fondé sur l'absence d'acceptation locale du projet illustrée par les avis exprimés par la population lors de l'enquête publique en large majorité défavorable au projet, le dépôt d'une pétition dans le registre d'enquête par un représentant de l'association de protection de la côte d'Albâtre totalisant 272 signatures dont 198 émanant d'habitants des communes d'implantation, le dépôt par cette même association dans le registre d'enquête d'un mémoire faisant état des impacts négatifs du projet pour les riverains et plus globalement pour la région de la côte d'Albâtre, et par l'avis défavorable du commissaire enquêteur. Toutefois, un tel motif ne saurait caractériser, par lui-même, une atteinte aux paysages ou à la commodité du voisinage, ou un risque d'atteinte à l'ordre public et n'est pas au nombre de ceux pouvant légalement justifier le refus de délivrance d'une autorisation d'installation d'éoliennes* ».

L'absence d'acceptation locale ne peut, seule, justifier le refus de délivrance d'une autorisation d'installation d'éoliennes.

Les impacts sonores mis en avant par les riverains, les atteintes aux paysages ou à la commodité du voisinage sont également balayés en s'appuyant sur les dossiers d'instruction. « *Ce paysage ne bénéficie d'aucune protection, la démarche du département de la Seine-Maritime en vue de l'inscription des « clos masures » au patrimoine mondial de l'Unesco n'ayant pas abouti. Le paysage de la zone d'implantation du projet, s'il n'est pas dénué d'intérêt, ne présente par ailleurs pas une qualité particulièrement*

Glass Vallée : «Personne ne restera sur le carreau»

Isabelle Boidanghein

5-6 minutes



Identifiez vous, pour sauvegarder ce article et le consulter plus tard !



Stéphane Franconville, PDG de Méca Glass Group et président de la Glass Vallée. (Photos d'archives I.B.)

Spécialisée dans le tri de verre, l'entreprise Jenniver de Longroy a été liquidée par le tribunal de commerce de Dieppe le 17 octobre dernier, laissant 85 salariés, en majorité des femmes sans emploi. La série s'est poursuivie le 12 décembre par la liquidation judiciaire des mouleries, Normov à Longroy et B.M.V à Bouttencourt prononcée par le tribunal de commerce de Saint-Etienne. Elles appartenaient au groupe Diverre, basé près de Lyon. Une trentaine de personnes se sont retrouvées sans travail.

Deux reprises refusées par le tribunal de commerce

Six anciens salariés de Normouv et de B.M.V (Glangy Moule Verre) ont reçu déjà une promesse d'embauche de la part de Stéphane

Franconville, PDG de Méca Glass Group, qui rassemble trois entreprises et 90 employés dans la vallée de la Bresle. Elles sont en majorité spécialisées dans la moulerie. Ce dernier évoque un véritable gâchis : *« Nous étions deux repreneurs locaux. J'avais proposé la sauvegarde d'une dizaine de salariés et la promesse de réembauches durant 24 mois si l'activité revenait. J'ai fait une offre sur l'achat du matériel, avec cout de la remise en état. J'avais apporté les financements mais le tribunal a préféré fermer les deux entreprises. Il a estimé que la vente du matériel rapportera plus d'argent. Normov était la plus vieille moulerie de la vallées de la Bresle. Elle était labellisée entreprise du patrimoine vivant. Je suis très en colère de cette décision de nous avoir empêché de faire perdurer cette belle histoire »*.

Stéphane Franconville est également président de la Glass Vallée, qui regroupe 65 adhérents et environ 7 500 salariés. C'est en effet le premier pôle mondial du flaconnage de luxe, avec 75% de la production. Il annonce l'organisation, en collaboration avec les agences France Travail du Tréport et de Friville-Escarbotin, d'un job dating à la salle des fêtes de Longroy le 27 janvier prochain de 9 heures à 13 heures.

Une douzaine de recruteurs attendus

Une douzaine de recruteurs de la Glass Vallée sont attendus. Les deux premières heures seront dédiées aux anciens salariés de Jenniver : *« Nous avons les moyens de reclasser tous ceux qui veulent continuer de travailler dans le secteur, précise t-il. Ce sont la grande majorité. Il y aura plus d'offres que de personnes qui recherchent un emploi. Personne ne restera sur le carreau. »*

L'année 2025 a été compliquée pour le secteur de la verrerie avec des baisses d'activités considérables de l'ordre de 11 à 20% qui ont créé des tensions sur les trésoreries, mais pour Stéphane Franconville, ces trois fermetures sont plus liées à des *« problèmes de gestion. Nous connaissons une crise. Ce sont les entreprises les plus fragiles, celles qui n'ont pas effectué de réinvestissement dans du matériel ou l'ont mal entretenu qui sont touchées en premier »*, développe t-il.

Pour lui, il est essentiel que les sous-traitants sachent se défendre face aux donneurs d'ordre : *« Travailler avec un seul client, comme Jenniver pour Verescence, c'est risqué. Surtout quand l'activité est moindre et qu'à cela s'ajoute des problèmes sociaux internes pour le sous-traitant. Il est impératif de se diversifier »*, appuie t-il.

À l'aube de l'année 2026, il observe un certain attentisme : *« La confiance n'a pas été trop impactée, poursuit-il. Nous avons*

sollicité nos membres pour recueillir leurs sentiments. Globalement, ils sont inquiets du manque de visibilité. Toutefois, même si personne n'est capable de prédire l'avenir, il y a un espoir de reprise».

Jeunes agriculteurs : le blocage du pont de Normandie reporté au 10 janvier 2026

Paris Normandie

4–6 minutes

En raison des conditions météorologiques, la mobilisation d'ampleur organisée par les JA (Jeunes agriculteurs) 76, lundi 5 janvier 2026 à partir de midi sur le pont de Normandie, est reportée au samedi 10 janvier 2026.



Publié: 5 Janvier 2026 à 12h47 Temps de lecture: 1 min

« Pour des raisons de sécurité, aux vues des conditions météorologiques et des arrêtés interdisant la circulation des poids lourds – ce qui ne nous permettait plus de maintenir la pression et d'exercer le contrôle de ces derniers- nous sommes contraints de décaler notre [mobilisation](#) sur le pont de Normandie », écrit le syndicat des JA (Jeunes Agriculteurs) de Seine-Maritime, dans un communiqué diffusé dans la matinée du lundi 5 janvier 2026.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

La mobilisation prévue ce jour à midi, pour dénoncer notamment l'accord avec le [Mercosur](#) et l'abattage systématique des troupeaux contaminés par la dermatose nodulaire, est donc reportée au samedi 10 janvier 2026, au même endroit. Les JA des cinq départements normands sont à l'initiative de cet événement qui devrait rassembler environ 300 professionnels.

« Dans le respect de l'institution »

« Ce temps supplémentaire peut nous permettre d'aller plus loin, plus fort tant que nous restons, en responsabilité, dans le respect

de l'institution et des forces de l'ordre », poursuivent les représentants des [JA 76](#).

Et de conclure : « *La partie est loin d'être gagnée, mais une chose est sûre, nous restons et resterons pleinement mobilisés !* »

Une lettre du premier ministre

De son côté, le Premier ministre, [Sébastien Lecornu](#), a adressé une « Lettre ouverte aux agriculteurs de France », lundi 5 janvier 2026.

« Notre boussole est désormais assumée : mettre fin aux deux poids deux mesures. Rétablir la justice économique. Supprimer ou adapter des règles qui pénalisent notre agriculture sans pour autant toujours protéger efficacement l'environnement ou la santé », commence le premier ministre.

Citant un allègement des charges administratives, il affirme, par ailleurs, que « *le budget de la [PAC](#) ne baissera pas, ni aujourd'hui, ni demain : il n'y aura donc pas un centime de moins pour le revenu agricole. Quant aux accords commerciaux, ils seront combattus à chaque fois qu'ils seront déséquilibrés.* »

Il poursuit en assurant que d'autres décisions « *plus fermes et offensives* » seront prises. Notamment en ce qui concerne les importations. « *Le principe sera simple : les mêmes normes pour tous, les mêmes contrôles pour tous.* »

Lire aussi

[Deux infirmières du Havre se lancent dans le Twing Raid 2026 pour une aventure humanitaire](#)

[Formations, carrières : au Havre, des opportunités à saisir au forum des métiers de la Santé du GHH](#)

[Numérique. Viapazon harmonise et sécurise les opérations financières critiques](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Mobilisation des agriculteurs Le Havre \(Seine-Maritime\) Normandie](#)

[Le Havre](#)



Dix jours de grève pour les médecins normands : comment consulter et quelles sont leurs revendications ?

Dorothée BRIMONT

5-6 minutes

C'est un ras-le-bol général qui conduit les médecins libéraux à baisser le rideau de leur cabinet pendant 10 jours à compter de ce lundi 5 janvier 2026. Cette grève, rarissime chez ces indépendants, mobilise la profession contre le budget de la sécurité sociale 2026. Explications.



Les médecins libéraux délaissent leur stéthoscope une dizaine de jours pour s'opposer au budget de la sécurité sociale. - Belgaimage / Florian Salesse



Publié: 5 Janvier 2026 à 20h25 Temps de lecture: 2 min

Plus de 16 000 déclarations d'intention de [grève de la part de médecins libéraux](#) selon la plateforme medecinengreve.fr. Les professionnels de santé indépendants ont débuté leur mouvement, lundi 5 janvier 2026. Une grève de 10 jours avec en point d'orgue une grande manifestation à Paris, samedi 10 janvier 2026.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Dix jours de grève, « c'est financièrement compliqué »

Le Dr Marc Migraine, radiologue au Havre et président normand de la Confédération nationale des syndicats médicaux, y sera. Bien que son cabinet reste ouvert aux consultations. « *Cette grève de 10 jours est très difficile car elle représente [une perte importante de chiffre d'affaires](#). La plupart des médecins vont faire grève plusieurs jours mais pas les dix.* » De son côté, le Dr Laurent Fossé est « *en vacances* » mais la [Maison de santé de Pavilly](#), où il officie, reste ouverte. « *Nous sommes absolument d'accord avec l'ensemble des revendications. Mais, cela fait deux ans qu'on a des mouvements de grève. On y a tous participé à un moment donné. Tout ça n'a aucun impact sur le public ou sur le gouvernement. C'est vrai que 10 jours de grève, ça peut être intéressant mais c'est financièrement compliqué.* »

Les médecins libéraux peu (re)valorisés par le gouvernement

Au cœur de leur colère, plusieurs modalités votées dans la loi de financement de la Sécurité sociale adoptée le 16 décembre 2025. « *Globalement, nous sommes très scandalisés. Les médecins ont l'impression que le gouvernement s'attaque à la médecine libérale alors que c'est un système extrêmement efficace, avance le [Dr Migraine](#). On représente plus de [80 % des consultations](#) et 60 % des interventions chirurgicales. Cela paraît incompréhensible.* »

Dans le viseur des professionnels de santé, « *une baisse des dépenses de santé dans un environnement où on a une population qui vieillit et que l'on a des pathologies chroniques de plus en plus importantes*, explique le Dr Laurent Fossé à Pavilly. *Nous avons une prise en charge de plus en plus technique et intéressante. Mais ça prend du temps et forcément ça coûte de l'argent. La baisse du budget de la santé, c'est obligatoirement une diminution de l'efficacité.* » Le Dr Migraine va plus loin, « *compte tenu de l'inflation et de la hausse du prix de l'énergie, la rémunération est quasi inexistante.* »

Perte de liberté, perte d'indépendance

L'autre point d'achoppement, le nouveau plan prévoit de permettre au gouvernement de réviser le remboursement de certains actes médicaux. « *Nous signons une convention avec le gouvernement tous les 5 ans*, précise le Dr Fossé. *Et là, de manière unilatérale le directeur de la CNAM va pouvoir diminuer la rémunération des actes.* » « *Sans concertation avec les*

professionnels de santé ou les syndicats. Ça remet en question le système en place depuis 80 ans », enchérit le radiologue havrais.

Mais la plus grande crainte des médecins libéraux réside dans « la perte de liberté de prescription et d'indépendance. Lorsque l'on prescrit, selon les recommandations scientifiques, nous ne tenons pas compte du coût. Là, nous avons l'impression d'être punis de manière statistique et unilatérale. [Comme pour les arrêts maladie](#). C'est un peu compliqué à avaler. Nous ne demandons rien de plus que de faire notre métier », plaide le Dr de Pavilly. Dans l'intérêt du patient.

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités Politique [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Cette start-up de Rouen présente son innovation pour les dyslexiques au CES de Las Vegas](#)

[Orne : un violent incendie ravage une habitation sur la place de Gaulle à Carrouges](#)

[Avranches : huit nouvelles caméras de vidéo protection installées en centre-ville](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Accès aux soins Normandie](#) [Seine-Maritime](#) [Eure](#)

Contenus sponsorisés

Juste pour vous

Jérôme Filippini sera le prochain directeur de l'Institut national du service public

Par Paul Idczak

~4 minutes

Le suspense, qui durait depuis plusieurs semaines, va prendre fin ce lundi. L'ancien préfet de Corse, Jérôme Filippini, va être nommé directeur de l'Institut national du service public (INSP) lors du Conseil des ministres de ce 5 janvier. L'information, révélée par *Le Monde* a été confirmée à *Acteurs publics*. Ce conseiller maître à la Cour des comptes prendra donc la suite de Maryvonne Le Brignonen à la tête de l'Institut qui a remplacé l'ENA en 2022. Cette dernière a quitté ses fonctions le 1^{er} janvier dernier après un mandat de 4 ans. L'intérim est assuré, depuis quelques jours, par Agnès Fontana, la directrice des stages et de l'accompagnement des élèves de l'INSP.

Rappelons qu'hormis Jérôme Filippini, l'autre candidat qui tenait la corde pour diriger l'INSP était l'ancien conseiller d'Emmanuel Macron et de François Bayrou, Éric Thiers.

Lire aussi : [Vers un duel entre deux hauts fonctionnaires pour la direction de l'INSP](#)

Avec Jérôme Filippini, qui recueillait depuis le départ du processus de recrutement, selon nos informations, la préférence du président de la République, Emmanuel Macron, l'exécutif fait le choix d'un haut fonctionnaire expérimenté, qui possède un parcours marqué par l'interministérialité et de nombreuses fonctions de haut niveau. Issu de la promotion Victor Schœlcher (1996) de l'ENA, Jérôme Filippini, 57 ans, a occupé de 2009 à 2011 le poste d'adjoint du secrétaire général du gouvernement Serge Lasvignes, auprès duquel il a créé la DSI groupe de l'État (aujourd'hui Dinum), et esquissé les contours d'une politique de l'encadrement dirigeant de l'État jusqu'alors inexistante. À la même période, il a aussi mis en œuvre la très contestée réforme de l'administration territoriale de l'État, qui a donné naissance aux directions départementales interministérielles.

Par la suite, il a également officié près d'une année comme secrétaire général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) aux débuts du mandat de François Hollande à l'Élysée. Devenu, par la suite, secrétaire général de la Cour des comptes, sous la première présidence de Didier Migaud, Jérôme Filippini y a notamment porté l'adaptation de la carte territoriale des juridictions aux grandes régions. Il s'est ensuite orienté vers la préfectorale, pilotant successivement les préfectures du Lot, de l'Eure, de la Réunion, et, jusqu'en août dernier, [de la Corse](#), où il s'est beaucoup investi dans la lutte contre la mafia, ce qui a pu créer des tensions sur l'île de Beauté.

Plusieurs grands sujets sur la table

Aux manettes de l'INSP, où la présentation du prochain contrat d'objectifs et de performance est attendue avec impatience par le Landerneau de la haute administration, Jérôme Filippini devra répondre à plusieurs grandes interrogations, primordiales pour l'avenir de l'établissement. Parmi celles-ci, l'avenir [de la nouvelle procédure de sortie](#) qui a remplacé l'historique classement (en place jusqu'à l'an dernier), très critiquée ces dernières semaines et qui fait actuellement l'objet d'un audit mené par l'administration, ou encore la précision du modèle économique de l'école dans un contexte déficitaire. La faible avancée en matière de diversité sociale des candidatures lors du concours d'entrée, qui était l'un des grands objectifs à la création de l'INSP, devrait également occuper les équipes du prochain directeur, tout comme les suites [du rapport inter-inspections sur la formation continue](#).

Fonction publique : l'ambition d'une grande loi remplacée par des mesures urgentes

Par Marie Malaterre

5-6 minutes

L'ambition n'est pas la même que celle portée, en son temps, par Stanislas Guerini. L'ancien ministre de la Fonction publique souhaitait voir naître une "grande loi fonction publique". Un projet perturbé par la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024 et abandonné ensuite par son successeur, [Guillaume Kasbarian](#). Pour rappel, le projet avait notamment pour objectif de supprimer les trois catégories de la fonction publique (A,B et C), de développer la rémunération au mérite, mais aussi d'assouplir les modalités de licenciement pour insuffisances professionnelles.

Lire aussi : [Fonction publique : l'abandon du projet de loi "Guerini" ne calme pas la grogne des syndicats](#)

C'est une tout autre posture qu'affiche aujourd'hui le gouvernement. L'exécutif s'apprête en effet à présenter dans le courant du mois de janvier un projet de loi portant sur diverses mesures urgentes du droit de la fonction publique. Un texte qui *"entend sécuriser plusieurs dispositions du droit de la fonction publique"*, peut-on lire dans son rapport de présentation et aussi de *"tirer les conséquences de différentes censures du Conseil constitutionnel"*.

Il s'agit en premier lieu de rétablir pour la fonction publique d'État, les conditions antérieures à la codification permettant aux agents ayant accompli six années de services publics de bénéficier d'un CDI, y compris lorsque leurs contrats à durée déterminée (CDD) avaient été conclus pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité.

Un agent contractuel doit avoir effectué au moins six ans de services publics en CDD pour prétendre à un CDI, mais certains types de CDD (pour vacance temporaire) ne sont pas pris en compte dans le calcul de ces six années, ce qui est contraire au principe d'égalité devant la loi, avait tranché

le Conseil constitutionnel en juillet dernier.

Lire aussi : [Fonction publique : un projet de loi de simplification dans les tuyaux](#)

Le projet de loi prévoit d'y remédier en incluant le temps passé en CDD au calcul des années nécessaires pour prétendre à un CDI. Cette période de six ans doit avoir été effectuée en totalité au sein du "même département ministériel, de la même autorité publique ou du même établissement public", détaille le texte.

Il s'agit également de mettre en conformité avec la Constitution certaines dispositions relatives à la procédure disciplinaire en intégrant "le droit de se taire" à la suite de plusieurs décisions du Conseil constitutionnel. Le projet de loi introduit donc ce droit dans le code général de la fonction publique, le code de justice administrative, le code des juridictions financières, le code de la défense et dans le code du commerce pour les juges des tribunaux de commerce. L'employeur est tenu d'informer l'agent de ce droit dont il dispose jusqu'à la fin de la procédure.

Renforcer l'inclusion

Autre point central, l'instauration d'une procédure pérenne de titularisation des apprentis en situation de handicap après évaluation de leurs compétences par une commission. Pour rappel, ce dispositif avait été introduit à titre expérimental dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique de 2019. Étant arrivée à échéance en août 2025, il est actuellement privé de base légale et fait, selon l'exécutif, l'objet d'un bilan positif.

"L'expérimentation a montré que la mesure permettait de renforcer l'inclusion dans la fonction publique en sécurisant l'accès des apprentis en situation de handicap à l'emploi public et en favorisant la diversité des profils", peut-on lire dans le rapport de présentation du projet de loi. Concédant que *"du fait des viviers"*, la mesure n'a concerné qu'un très faible nombre de personnes depuis son déploiement, elle constitue néanmoins un outil utile d'attractivité pour les jeunes en situation de handicap qui devrait se développer dans les années à venir.

Pour élargir le vivier des apprentis susceptibles de bénéficier de cette mesure, le projet de loi prévoit que la titularisation interviendra dans un délai maximum de deux ans suivant la fin du contrat d'apprentissage.

Autre ambition, autoriser le gouvernement à prendre par ordonnance toute mesure relevant du domaine de la loi qui pourrait permettre de remédier à droit constant aux erreurs de codifications.

“L’absence de correction de ces erreurs présente un risque contentieux élevé pour l’administration”, explique l’exécutif.

Enfin, le texte rétablit les conditions antérieures aux modifications opérées par une ordonnance du 2 juin 2021 concernant la réforme de l’encadrement supérieur de nomination des conseillers-maîtres en service extraordinaire à la Cour des comptes. Les personnes concernées, seront nommées après avis du Premier président de la Cour des comptes ou sur proposition de celui-ci comme c’est le cas pour le Conseil d’État.

Le projet de loi devrait être soumis aux syndicats de la fonction publique pour avis le 13 janvier à l’occasion d’un Conseil commun de la fonction publique. Une première étape de discussion avant qu’il ne soit présenté aux parlementaires.

L'exécutif officialise diverses mesures de simplification du code de la commande publique

Par *Philippine Ramognino*

7-9 minutes

C'est désormais officiel : le code de la commande publique évolue, et un nombre plus important de marchés pourront désormais se passer d'appels d'offre. Une nouveauté loin d'être négligeable pour l'écosystème, certains saluant la souplesse apportée aux acheteurs, tandis que d'autres alertent sur les potentiels risques juridiques pouvant émaner de ces nouvelles libertés.

Principale nouveauté : pour les marchés de fourniture et de services, le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence passe de 40 000 euros à 60 000 euros. Autrement dit, pour les marchés ne dépassant pas ce montant, les acheteurs publics ne sont plus obligés de publier un appel d'offres avec un cahier des charges définissant les critères qui détermineront *in fine* la sélection d'un fournisseur par rapport aux autres candidats. C'est ce qu'on appelle les "marchés de gré à gré", c'est-à-dire que l'acheteur public peut entrer directement en relation avec un prestataire sans que son besoin fasse l'objet d'une information publique et d'un processus de candidature.

Lire aussi : [De nouvelles mesures proposées par Bercy pour simplifier la commande publique](#)

L'objectif affiché est de simplifier le droit de la commande publique, ce type de procédure pouvant être chronophage. La mesure avait en effet été annoncée par le Premier ministre lors du dernier Congrès des maires le 20 novembre 2025. *"Le seuil à 40 000 euros pour les acquisitions de fourniture est fondamentalement un acte d'achat récurrent, quelle que soit la taille des collectivités territoriales. Pourquoi 40 000 euros, alors que le maximum peut être mis à 60 000 euros ?"*, interrogeait-il lors de son discours. Sébastien Lecornu avait alors annoncé son intention de modifier ce seuil par voie réglementaire. C'est désormais chose faite : un [décret](#) publié au Journal officiel le 30 décembre dernier *"rehausse*

le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés de faible montant, de 40 000 euros à 60 000 euros hors taxes (HT) pour les marchés de fournitures ou de services”. Cette mesure entrera en vigueur seulement à partir du 1^{er} avril 2026.

Par ailleurs, ce même décret officialise la pérennisation du seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence de 40 000 euros à 100 000 euros pour les marchés de travaux. Cette mesure figurait dans le projet de décret mis en consultation par la direction des affaires juridiques de Bercy le 10 novembre 2025, qui visait notamment à *“renforcer l’efficacité et la lisibilité du cadre juridique”* du code de la commande publique. De son côté, cette mesure est entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier.

Accès facilité aux PME

Ce projet de texte avait une double vocation : la seconde était de faciliter l’accès des petites et moyennes entreprises (PME) à la commande publique. Un [deuxième décret](#) a ainsi été publié le 30 décembre, abaissant le plafond du chiffre d’affaires minimal pour candidater à un marché public. Pour déposer leur candidature, les entreprises devaient jusqu’ici justifier d’un chiffre d’affaires s’élevant à au moins deux fois le montant du marché, afin de démontrer leur capacité financière à assurer le marché.

Lire aussi : [Loi “Simplification” : des évolutions majeures en vue pour la commande publique](#)

Comme le proposait le projet de décret dont les résultats de la consultation ont été publiés le 20 décembre dernier, les entreprises dont le chiffre d’affaires ne dépasse pas une fois et demie le montant du marché pourront également déposer leurs candidatures aux appels d’offres. *“ Dans certains cas exceptionnels, l’acheteur peut toutefois décider d’exiger un chiffre d’affaires minimal supérieur à ce plafond, par exemple, pour des raisons tenant aux risques particuliers inhérents à la nature des travaux, services ou fournitures commandés, précise toutefois la DAJ. Il doit alors justifier cette exigence dans les documents de la consultation ”.*

Autre nouveauté, la marge de manœuvre des acheteurs publics confrontés à une incapacité de l’attributaire d’exécuter le marché se voit étendue. Ils pourront désormais contracter directement avec le candidat arrivé à la deuxième place de l’appel d’offres si le premier n’est plus en mesure de prendre en charge le marché.

“Si nécessaire, cette procédure peut être reproduite auprès des autres soumissionnaires dans l’ordre du classement des offres”, ajoute le décret, quand bien même aucune clause ne le mentionne

dans les documents de consultation. *“Bien sûr, l’acheteur n’est pas tenu de mettre en œuvre cette disposition. Il lui est toujours loisible de déclarer la procédure sans suite et de relancer une nouvelle consultation”*, précise néanmoins la direction des affaires juridiques de Bercy.

La transparence demeure de rigueur

Ces précisions figurent dans une [fiche technique](#) récemment publiée par la direction des affaires juridiques (DAJ) de Bercy, pour accompagner les acheteurs dans ces changements. Car cette nouvelle liberté apportée aux acheteurs doit faire l’objet de garde-fous, afin de respecter les principes fondateurs du code de la commande publique, notamment pour respecter le bon usage des deniers publics. La DAJ rappelle ainsi que le code implique de *“choisir une offre pertinente”* et surtout de ne pas solliciter de manière systématique une même entreprise lorsqu’il existe une pluralité d’offres susceptibles de répondre au besoin.

“ La passation de marchés publics conclus sans publicité ni mise en concurrence préalables ne dispense pas l’acheteur de se comporter en gestionnaire avisé et responsable des deniers publics, alerte également la DAJ. Il doit ainsi toujours garder à l’esprit qu’il doit pouvoir être à même de justifier de son choix et d’assurer la traçabilité des achats effectués, selon la nature et le montant de la prestation achetée, y compris éventuellement devant le juge ”. La direction recommande ainsi aux acheteurs de conserver les catalogues consultés, les devis sollicités, les référentiels de prix ou les guides d’achat utilisés.

Lire aussi : [Bercy veut promouvoir l’innovation dans la commande publique](#)

L’instance de Bercy rappelle également que ne pas publier d’appel d’offres reste une possibilité, et que les acheteurs peuvent toujours, malgré ces nouveaux seuils officiels, déployer des procédures adaptées s’ils les considèrent pertinentes, *“notamment pour stimuler la concurrence”*.

À noter, enfin, que toutes les mesures proposées dans le projet de décret soumis à consultation par la DAJ ne figurent pas dans le texte publié en fin d’année. C’est notamment le cas d’une mesure qui consistait à encourager l’innovation, en relevant le seuil des marchés dits “innovants”. La possibilité de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence, dès lors qu’il porte sur l’acquisition d’une solution innovante pour un montant inférieur ou égal à 100 000 euros, avait été pérennisée en décembre 2021, mais le projet de texte proposait de le relever à 140 000 euros.

Reste à voir si la mesure a été abandonnée, ou si elle fera l'objet d'un prochain décret.